

Lycée Alphonse Daudet

Le bicentenaire



Spécial "Anciens"

Une histoire

La fin d'un mythe,

par madame CRESCENCE, documentaliste au lycée,

* à partir de l'ouvrage de M. Aimé SERRE
Les rues de Nîmes du Moyen-Age à nos jours, collection Espace Sud, Montpellier, 1989.

* et des précieuses indications de monsieur Lucien COSTE, ancien élève du lycée, ingénieur ETP chargé de cours Risques Naturels à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de St Etienne.

Si Daudet m'était conté ...

Le Lycée au XIX^e siècle

par Armand COSSON, professeur honoraire d'Histoire en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

La fin d'un mythe

Au tout début de cet historique, nous allons être amenés à battre en brèche et cela prouve la très grande implication du lycée dans l'histoire de la Ville- une des rumeurs selon laquelle l'emplacement du lycée aurait été un lieu thermal dans l'antiquité romaine.

Nonobstant la grâce de l'évocation, il faut oublier ruissellements, toges, drapés savants et nudités parfumées. Si, effectivement, il y eut bien ruissellements, ce ne furent que ceux des VALLATS, fossés qui permettaient l'évacuation des eaux et qui, sagement en ce temps, évitaient les risques d'inondations.

Selon le précieux ouvrage de monsieur Aimé SERRE, *Les Rues de Nîmes du Moyen-Age à nos jours*, leur fonction utilitaire de drainage des eaux se doublait aussi d'une fonction protectrice et défensive puisqu'ils ourlaient les anciennes enceintes des fortifications autorisées en 1194 par Raymond V, comte de Toulouse, suzerain des Bernard Aton sous le vocable de Mur Neuf. C'est ainsi que le vallat du boulevard Gambetta, daté du XIII^e siècle, limite Nord de la ville conjugue ses efforts avec le vallat Ouest, daté, lui, du X^e siècle et serpentant au pied des fortifications de l'enfilade des trois boulevards : Comédie, Madeleine et St Antoine pour canaliser les eaux de la fontaine.

Parvenus aux Arènes, les deux vallats flanqués de leurs murailles en font majestueusement le tour, conférant double protection au pouvoir souvent retranché au château de l'amphithéâtre des arènes. La création de la citadelle -Le Fort- en dotant la ville de nouvelles fortifications aujourd'hui disparues, rend obsolète les anciens murs d'enceinte. L'architecte Gabriel DARDALHON en propose donc la démolition : au fur et à mesure, les anciens matériaux vont combler les vallats asséchés de leurs vestiges pierreux, servant de fondations à de nouvelles constructions. C'est sur celles-ci qu'en 1686, sur l'artère du boulevard Saint-Antoine, le nouvel Hôpital Général voit le jour, fondé sur ordre royal, par deux pères jésuites.

Il ne reste plus que la conjonction de deux décisions et de deux dates pour que le sort de notre lycée en soit jeté : en 1881, l'ancien hôpital devient lycée cependant qu'à la date du 23 mai 1885, réunissant les trois artères en une seule, par la simple transaction d'une lettre de condoléances à la famille Hugo et l'envoi d'une couronne mortuaire de cent francs, le vote du conseil municipal enlève de haute main le droit de baptiser celle-ci du nom du grand poète disparu.

Quant aux thermes, monsieur Aimé SERRE penche en faveur de l'hypothèse suivante : conséquence logique de l'îlot d'activité de la zone Source Némausus-Arènes-Maison Carrée, les thermes ont probablement existé, ingénieuses récupérations des eaux provenant du castellum et de Némausus, naturellement nichés au creux des places telle la place Bouquerie appelée alors Creux des canards et au Champ de Mars, actuellement place d'Assas.

Il suffit seulement de déplacer de quelques cordées -si proche est le lycée!- la rumeur, ou, plus joliment, l'imagination pour entendre l'agitation joyeuse du bain et pour entrevoir, surgi du passé, l'éclat blanc et fantomatique d'un plissé de tunique.

Si Daudet m'était conté...

Les origines : du XIV^e au XVI^e siècle.

En 1373, une assemblée de notables laïcs et religieux, les consuls, décide la fondation d'une école de droit canonique et civil. Pendant tout le Moyen Âge, ils se sont efforcés de s'attacher les maîtres les plus réputés et de maintenir entre eux une harmonieuse cohésion.

Leur projet d'école ne trouve preneur ni en Avignon ni à Nîmes, mais ils persévèrent en faisant préparer malgré tout chaire et bancs. Peut-être est-ce cette tranquille assurance qui détermina le bon vouloir papal. En tout cas, celui-ci accorde en 1373 les privilèges apostoliques à la nouvelle école de droit.

Le duc d'Anjou de son côté concède à l'établissement les mêmes privilèges qu'aux autres facultés du royaume. Les professeurs sont d'abord recrutés à Montpellier, dont la grande renommée de ville universitaire semble un gage de qualité. Seule l'appellation « rue École Vieille » nous est un souvenir de la destinée de cette école mal connue.



C'est au XVI^e siècle que l'enseignement à Nîmes prend tout son essor, suscité par l'importance de la ville, siège de la Sénéchaussée et de sa cour de justice animée par des magistrats érudits et humanistes.

Afin d'égaliser la voisine et rivale Montpellier, et de surpasser les autres villes de province, les consuls nîmois font appel à la « très illustre et très excellente princesse » Marguerite d'Angoulême et de Navarre, de passage à Nîmes. Cultivée, catholique mais protectrice des protestants et des humanistes, elle accepte d'intervenir auprès de son frère, le roi François Ier, pour qu'il donne son aval à la création et à la reconnaissance officielle d'une université et d'un collège des arts. Le roi accède à cette requête et signe, en mai de l'an de grâce 1539, les lettres patentes de Fontainebleau qui entérinent la fondation d'un établissement d'enseignement secondaire et supérieur dont les membres éducateurs bénéficient des droits et privilèges attachés aux universités du royaume.

Toutefois, le pape ayant refusé de reconnaître l'université, Nîmes n'aura droit qu'au collège des arts, ancêtre de notre lycée.

En 1539, à la fondation du collège des arts, c'est un Nîmois, Claude Baduel, qui occupe la fonction de recteur, pour une rétribution amputée de moitié. Très érudit, ayant une haute idée de sa fonction de pédagogue, Claude Baduel s'entoure d'excellents collègues, notamment de Guillaume Bigot, assigné aux leçons publiques dans les classes supérieures.

Mais, enivré par sa notoriété, Bigot rompt cette belle harmonie par ses comportements dissolus et ses pamphlets belliqueux et médisants envers les consuls. Entre « baduellistes » et « bigotiens » la guerre fait rage, malgré la proposition de nommer comme recteur l'Italien Julius Pacius.

Depuis sa création et jusqu'au début du XVII^e siècle, le collège des arts subit l'influence des idées nouvelles de la Réforme, ses maîtres les plus prestigieux (Claude Baduel, Guillaume Bigot et Jean de Serres, frère d'Olivier) étant protestants.

Le collège est créé sur les vestiges des dépendances d'un établissement d'origine médiévale, l'hôpital Saint-Marc. Plus tardivement, un temple dit « Petit temple » lui est ajouté, afin de favoriser l'éducation et la pratique religieuse des élèves.

Cet ensemble occupe depuis le XVI^e siècle l'îlot actuellement circonscrit par la Grand'Rue, le boulevard Amiral Courbet, les rues Poise et des Greffes.

Le Collège des Jésuites

À l'issue de la guerre de Rohan qui voit la défaite du parti protestant, la paix de Nîmes (1629) signe la reprise en main du Languedoc par le pouvoir royal et modifie sensiblement le domaine éducatif.

En 1632, la Chambre des Édits de Castres ordonne le partage entre protestants et catholiques, au sein de la communauté scolaire, des collèges de Castres, Montauban et Nîmes, jusque-là ralliés à la Réforme.

Les Jésuites obtiennent alors la moitié des postes d'enseignants et la régence du collège nîmois.

Une nouvelle étape est franchie en 1644. À compter de cette date, chaque poste laissé vacant par un professeur acquis à la Réforme sera systématiquement attribué à un remplaçant catholique, par les bons soins des Jésuites qui s'assurent ainsi, dès 1670, la pleine possession des lieux. Le collège nîmois vit alors une époque prospère, l'administration bénéficiant de nombreuses facilités financières, sous la double protection du roi et de l'évêque.

Cet âge d'or, conforté par la qualité de son enseignement scientifique, fait du collège des arts une véritable pépinière d'ingénieurs royaux, fonction exigeant de solides connaissances en mathématiques et en physique, bases incontournables tant à la balistique qu'à la construction d'édifices militaires ou civils. L'histoire retiendra notamment les noms d'Henri Gauthier, auteur de traités sur la construction de routes, et de Guiraud qui fit carrière à Nîmes.

En 1762, le vent de l'histoire tourne : un arrêté du Parlement ordonne la fermeture des quatre-vingt-quatre collèges des Jésuites de France. La municipalité passe alors un accord avec les Pères de la Doctrine Chrétienne qui prennent en charge le collège de Nîmes de 1765 à 1792, date à laquelle la Révolution victorieuse impose la dissolution des établissements scolaires dirigés par des religieux.

L'École Centrale, puis le lycée Impérial

L'année 1795 marque la mise en place par la Convention Nationale d'un projet pédagogique intéressant bien qu'éphémère : sous le nom d'Écoles Centrales, quatre-vingt-quinze établissements d'enseignement secondaire voient le jour en France. Leur avènement est contrarié par les événements politiques de 1798 qui donnent naissance au Consulat. Cependant, dès le coup d'État du 18 brumaire, encouragés par Bonaparte, les membres des conseils généraux s'attaquent à la restauration des anciens collèges emportés dans la tourmente révolutionnaire, sous cette forme nouvelle d'Écoles Centrales. Leur appella-

tion s'explique par le fait qu'elles sont directement placées sous l'autorité centrale de l'État.

La loi du 11 Floréal an X (1er mai 1802) inaugure vraiment l'ère du lycée, le distinguant des écoles secondaires, domaines privés, alors que lui-même est placé sous tutelle de l'État.

La loi autorise la création d'un lycée par arrondissement de cour d'appel. L'enseignement se divise en deux branches : d'une part les lettres (langues anciennes, rhétorique, logique et morale), d'autre part les sciences (mathématiques et physique).

Cinq ans à peine après cette ouverture, l'École Centrale est transformée en lycée impérial, organisé sur le modèle des écoles militaires.

Par l'article IV de l'arrêté du 16 Floréal, an XI, « la municipalité de Nîmes prendra les mesures convenables pour qu'au 1^{er} Pluviôse, le lycée soit pourvu conformément à l'état ci-joint de tout ce qui sera nécessaire pour recevoir cent élèves le 1^{er} Ventôse, et 150 de plus le 1^{er} Floréal ».

Les chahuts sur fond de Carmagnole ne résistent guère à la discipline militaire. Les élèves doivent porter l'uniforme : tunique de drap bleu avec revers et retroussés. Les meilleurs se distinguent par le port d'une croix surmontée d'un aigle aux ailes déployées fixée par une chaînette sur leur tunique. Tricorne de rigueur, les élèves sont divisés en escouades, fermement maintenues par un serre-file et des caporaux et sergents pris dans leurs rangs. Ainsi régentés, ils participent aux revues et cérémonies officielles. Une instruction ministérielle fixe ainsi les devoirs des professeurs : « Il faut qu'à des mœurs pures, simples et honnêtes, ils joignent des principes et sentiments religieux, qu'ils possèdent ou s'appliquent à posséder toutes les connaissances qu'exigent leurs fonctions. Il faut qu'ils n'aient rien de plus cher que l'avancement de leurs élèves dans les Sciences, les Lettres et la Vertu. »

Pour la petite histoire, c'est dans cette période qu'on trouve mention d'un professeur de philosophie expert en sciences occultes qui inspire au proviseur de l'époque le rapport suivant : « Monsieur Fariel, né dans un climat chaud, a une tête trop ardente, même pour le midi de la France. Le climat de l'Italie lui conviendrait mieux ! » Cet original abbé Fariel deviendra, sous la plume d'Alexandre Dumas, l'abbé Faria.

En 1815, le lycée change d'appellation pour devenir collège royal. En 1836, le ministre de l'Instruction publique est un nîmois, François Guizot. C'est grâce à son intervention que le collège royal obtient de Louis-Philippe l'autorisation d'acquérir la maison de campagne dite « le Mas de Ville ». Ce lieu est aussitôt dévolu aux promenades hebdomadaires du jeudi et du dimanche, puis sert

de terrain de jeux. Notons ici qu'un bassin de natation y est plus tard aménagé, puis abandonné et transformé en réservoir.

Chaque établissement doit disposer au minimum de huit professeurs – plancher ramené à six à partir de 1804 – toujours également répartis entre lettres et sciences. La direction est assurée par un proviseur, assisté d'un censeur des études et d'un procureur – gérant ou économiste.

Par ailleurs, l'article 32 de la loi prévoit que 6 400 pensionnaires, tous fils de militaires et de fonctionnaires, bénéficient d'une prise en charge de l'État pour étudier dans ces lycées. Ce passe-droit assure d'emblée un effectif très honorable, au détriment des écoles secondaires privées.

La mise en place de la loi va nécessiter deux ans, ce qui s'explique par l'état d'abandon de certains établissements et le temps de sélection des élèves. Deux tranches d'âges sont définies, avec des conditions d'accès différentes : un examen pour les 9-10 ans et une sélection des meilleurs élèves des écoles secondaires pour les 12-14 ans.

L'ouverture qui fait date, celle de notre lycée, a lieu en septembre 1804, peu après celle du lycée de Montpellier et avant celle du lycée de Paris. Il se place en vingt-quatrième position sur les cent prévus par la loi de 1802. En tant que premier recteur d'Académie, c'est le savant Tedenat qui préside à l'organisation du lycée de Nîmes, qui changera d'appellation pour devenir « Collège Royal » entre 1815 et 1848, avant de redevenir « lycée » en 1851.

Lorsque l'espace vient à manquer, l'idée se fait jour de transférer le lycée dans un cadre plus spacieux. Dans l'attente de ce déplacement, les anciens locaux du Collège des Jésuites vont être agrandis, surélevés et étendus vers le sud, au niveau de l'ancienne rue des Greffes.

C'est à la fin du XIX^e siècle que le Conseil Municipal statue sur le nouvel emplacement : ce sera boulevard Victor Hugo, dans l'immeuble abandonné par l'hôpital général, lui-même installé route d'Uzès depuis 1875. Après un sérieux rafraîchissement, le nouvel établissement ouvre ses portes en 1883 à quelques 1 500 élèves et 300 pensionnaires.

Le lycée Daudet

Le nom de baptême de l'établissement devient alors un sujet polémique. Les partisans de « Gaston Darboux », en hommage au membre de l'Académie des Sciences, affrontent ceux de « Gaston Boissier », membre de l'Académie Française et d'autres qui soutiennent « Gaston Doumergue », Président de la République.

Tous trois sont d'anciens élèves émérites du lycée et contemporains de la polémique. Certains, peut-être dans un souci de consensus, proposent « Lycée des Trois Gaston » ! C'est sur une autre personnalité locale que se porte le choix final : Alphonse Daudet.

Né à Nîmes en 1840, le poète, romancier et dramaturge, présidera désormais au destin de bien des hommes de lettres issus du lycée et que nous évoquerons plus loin.

Le lycée au XIX^e siècle

Après 1815, le lycée impérial devient le collège royal. Ce nouveau nom, qui est dû au changement de régime avec la Restauration, mais aussi à l'aversion que cette dernière éprouve pour l'Université impériale qu'elle ne supprime pas mais qu'elle place sous l'autorité du clergé, demeure cependant jusqu'au milieu du siècle. C'est sans doute l'établissement le plus important du bas-Languedoc. Ses effectifs doublent entre 1804 et 1852, passant de 150 à 302 élèves. En 1836, sur l'initiative de Guizot, ministre de l'Instruction publique, est acquise une maison de campagne, le " Mas de Ville ", qui devient un lieu de promenades et un terrain de jeux pour les élèves le jeudi et le dimanche. L'établissement retrouve en 1851 définitivement son nom de lycée. La suppression, en 1854, de l'académie de Nîmes qui couvrait quatre départements laisse cependant la Lozère dans sa zone de recrutement puisque Mende est dépourvu de lycée pendant tout le siècle. La croissance continue de la population scolaire, qui atteint 501 élèves en 1874, 576 en 1882 et 692 en 1889, rend alors indispensable le déménagement dans un espace plus vaste. A l'exiguïté des locaux s'ajoutent leur vétusté et leur insalubrité devenues très sensibles dans l'opinion par le discours hygiéniste de la fin du siècle. Le départ de l'Hôpital Général route d'Uzès rend disponibles, en 1874, ses locaux que viennent occuper temporairement la bibliothèque municipale, l'école de dessin et de musique et les collections d'art entassées dans la Maison Carrée. La victoire républicaine aux élections municipales de 1881 met la question de l'enseignement au centre des préoccupations du nouveau maire, Ali Margarot, qui décide alors de résoudre le lancinant problème, vieux de vingt ans, du déplacement du lycée. "Il nous faut un lycée qui réponde à l'importance de notre ville, à l'importance de notre département, qui soit à la fois le foyer d'instruction de nos enfants et un élément de prospérité pour notre ville" déclare le président de la commission municipale des travaux publics. Le 23 février 1881, contre le projet de la minorité royaliste, défendu par l'historien de Nîmes A. Pieyre, la majorité républicaine, avec l'appui du préfet et du recteur, décide la translation, par 23 voix contre 10, dans les locaux de l'Hôpital Général, boulevard Saint-Antoine, devenu Victor Hugo en 1885. Le choix a été dicté par la situation et la place disponible, plus de quatre fois la superficie de l'ancien collège des Jésuites. Mais il faut agrandir et aménager les bâtiments. Les travaux sont confiés aux architectes Feuchère et Randon de Grolier. L'augmentation constante des coûts, 2 millions de francs en 1881, dont la moitié à la charge de la ville et l'autre à celle de l'état, 2,5 millions de francs en 1886, 3,2 millions de francs en 1887, entraîne des conflits entre la municipalité et les entreprises.

Le Palais des Arts dispose d'un nouvel emplacement depuis 1883 au square de la Mandragore. Mais il faut attendre le 29 avril 1890 pour que la bibliothèque municipale s'installe dans les locaux de l'ancien collège. Le nouveau lycée peut alors assurer son fonctionnement normal.

Le modèle napoléonien reste en place au long du siècle dans son esprit et ses objectifs tout en subissant des retouches non négligeables. Le lycée constitue une référence pour les collèges municipaux. Il s'agit d'uniformiser l'enseignement et de le contrôler étroitement pour la formation des élites, dont l'état, l'industrie, le commerce et l'armée ont besoin, ce qui correspond aux aspirations de la bourgeoisie triomphante, mais aussi des classes moyennes montantes. Le lycée reste un établissement sous surveillance. Le rectorat exerce une tutelle étroite, rigoureuse et permanente. Les notables de la ville et de l'état, maire, préfet, procureur, mais aussi évêque et pasteur, interviennent par le biais du conseil académique et du conseil d'administration, dont ils font partie. Leurs recommandations, suggestions ou critiques sont nombreuses et incommodent fort les administrateurs et les professeurs. Les proviseurs ont été dans l'ensemble des hommes modérés et d'expérience, comme Deloche, dans les années 1840, futur inspecteur d'académie, Des Rivières dans la décennie 1860, Joubin, dans les années 1890, ou encore Paul Darboux, au début du XX^e siècle. Ils ont la responsabilité matérielle de leur établissement, ce qui implique celle de sa gestion financière. Les professeurs distribuent un enseignement de qualité. Si l'on peut enseigner dès l'obtention du baccalauréat durant la majeure partie du siècle, la nomination dans une chaire exige au moins la licence, mais de plus en plus de maîtres, dont certains sont normaliens, possèdent l'agrégation voire le doctorat. Ils sont nommés par le recteur, sauf entre 1852 et 1860, période autoritaire du Second Empire, où c'est l'empereur qui procède à leur nomination et à leur révocation. Le devoir de réserve du professeur est incompatible avec son engagement politique et, en cas d'infraction, la sanction suit, comme l'illustre le cas de deux enseignants étudiés par R. Huard, après la chute du Second Empire. Tous deux sont des normaliens nommés au lycée en septembre 1869. Artidor Beurier, né en 1840, affecté d'abord à Chambéry et Mont-de-Marsan, enseigne la philosophie. Il est jugé bon professeur, profond de pensée et de grande curiosité philosophique. Charles Bigot, né en 1843, après un séjour de deux ans à l'école française d'Athènes, vient de Cahors, puis Nevers. Ce professeur de rhétorique est estimé plus brillant mais moins sérieux et sans doute moins intéressé par l'enseignement. Leur activité politique débute après le 4 septembre 1870. En novembre de la même année, ils fondent, sous couvert de l'anonymat, un journal gambettiste, **Le Gard Républicain**, pour rallier l'ensemble du mouvement républicain gardois. Bigot pense que "du moment où le professeur a franchi les portes du lycée, l'Université est sans droits sur lui", sauf peut-être en matière de mœurs. Son républicanisme est teinté d'anticléricisme sur la question de

l'enseignement privé, ce que n'apprécie guère l'inspection académique. Malgré leur anonymat, les deux professeurs sont l'objet d'observations puis de sanctions. Ils sont contraints de choisir entre la chaire et le journal, l'Ordre Moral voulant la disparition de ce dernier pour affaiblir le parti républicain. Ils quittent d'abord le journal, puis l'enseignement pour faire carrière dans le journalisme. Bigot devient rédacteur en chef à **La Gironde**. Il défend le droit de grâce en faveur de Rossel, le chef d'état-major de la Commune condamné à mort, veut la dissolution de l'Assemblée nationale élue en février 1871, et en 1872, proteste contre la traduction du pasteur Steeg devant les Assises de la Gironde pour délit d'opinion. Les professeurs sont donc surveillés de près, surtout en période de crise politique. Les élèves, quant à eux, sont soumis à une discipline stricte. Le port de l'uniforme est obligatoire, le tambour rythme tous les mouvements à l'intérieur du lycée, et cela bien après la Grande Guerre, comme le rappelle dans ses souvenirs l'historien Albert Soboul, élève entre 1923 et 1931. Le proviseur peut condamner les élèves à l'amende voire au cachot, et les privations de sortie ne manquent pas. La nourriture et l'hygiène sont des motifs récurrents d'agitation.

Le contenu de l'enseignement et l'organisation des études connaissent également de profondes modifications durant le siècle. L'Université napoléonienne s'appuyait sur les humanités classiques. La Restauration consacre les deux dernières années du lycée à la rhétorique et à la philosophie mais introduit de nouvelles disciplines : l'histoire en 1818, les sciences en 1819, les langues vivantes en 1829, qui sont sanctionnées au baccalauréat. Ce dernier, réduit d'abord à une forme orale, se renforce en 1830 par des épreuves écrites avec une composition en langue française. Premier grade de l'enseignement supérieur sous l'Empire, il devient en 1820 la sanction et le régulateur des études secondaires, exigé à l'entrée des facultés. Il faut attendre 1874 pour que soit introduit le baccalauréat en deux parties. Le ministre de Napoléon III, Fortoul, impose en 1852 la réforme de la "bifurcation" : après le cycle de grammaire de trois ans, de la 6^e à la 4^e, les élèves, dont certains terminent leur scolarité, sont orientés à la fin de cette dernière classe en deux catégories, une section littéraire et une section scientifique, chacune des deux en trois ans. Ils se regroupent en Terminale avec deux baccalauréats de valeur identique pour une égalité entre les études scientifiques et littéraires. Le but poursuivi est de réduire l'influence, jugée hostile, des humanités au profit des sciences. En 1902, Georges Leygues, ministre de l'Instruction Publique du cabinet Waldeck-Rousseau, entreprend une réforme qui entend adapter les humanités au monde moderne. Le cursus scolaire est divisé en deux cycles : le premier, de la 6^e à la 3^e, avec deux sections A et B, celle-ci sans latin, et le second, de la 2^e à la Terminale avec quatre options dont trois à base de latin. Des mesures, prises dans les années 1890, visent à augmenter la part des langues vivantes dans les programmes. A la veille de la Grande Guerre, l'établissement offre le cursus classique d'un grand lycée de province : des petites classes élémentaires, de la 9^e à la 7^e, jusqu'aux classes préparatoires aux grandes écoles, littéraires, scientifiques

et militaires. Les résultats aux examens et concours prouvent sa bonne image de marque. En 1905-1908, respectivement 113 élèves sont admissibles et 112 admis au baccalauréat littéraire, 75 et 70 au baccalauréat scientifique, 10 et 1 à l'Ecole Normale Supérieure, 20 et 10 à l'Ecole Polytechnique, 7 et 6 à l'Ecole Centrale, 21 et 6 à Saint-Cyr, sans oublier les succès à l'Institut Agronomique et à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

Les rapports officiels des inspecteurs d'académie et des proviseurs montrent que le lycée n'est pas un établissement facile à diriger. "Je n'ai connu aucun lycée où les élèves et les parents sont si difficiles qu'à Nîmes, si exigeants, si peu raisonnables, si peu connaisseurs, et pourtant c'est le huitième lycée que j'habite. Rien n'est assez beau, rien n'est assez bon ; on n'est jamais satisfait ; on critique toujours et les neuf dixièmes de nos élèves sont mieux nourris ici que dans leurs familles", écrit le proviseur Baudin en 1906. On peut certes faire la part du plaidoyer *pro domo* dans ce constat, mais il est vrai que le chef d'établissement est à Nîmes sur un poste à risques tant il lui faut du doigté, de la réserve, de la prudence et de la discrétion. Il doit faire preuve de tolérance. Les élèves sont décrits, à la fin du siècle, comme auteurs d'actes d'insolence et d'indiscipline qui peuvent déboucher sur des "révoltes", comme en 1870, 1877, 1883. En fait, face aux exigences de la population et à l'hostilité rampante de la presse, le lycée doit affronter les problèmes classiques d'un établissement en mutation dans une ville où les questions politiques sont fortement marquées par les rivalités religieuses, notamment dans le domaine éducatif, qui peuvent à tout moment compromettre son fragile équilibre. En 1875-1876, par exemple, les protestants constituent les deux tiers des effectifs scolaires contre seulement un peu plus du quart dans la population urbaine, mais ils tiennent des positions dominantes dans l'industrie et la finance. L'instruction religieuse est inscrite au programme sans être obligatoire et les familles sont consultées. Elle s'adresse en priorité aux internes qui forment les deux tiers des intéressés. Il n'empêche, l'hostilité de la fraction intransigeante et conservatrice des catholiques envers le lycée est manifeste et constante. Ce sont les catholiques libéraux, minoritaires, qui acceptent d'y envoyer leurs fils, alors que le groupe dirigeant des notables préfère pour les siens les instituts privés de Nîmes ou d'Avignon par opposition à l'Université sous prétexte que le lycée serait "une école protestante". C'est pourquoi les proviseurs veillent à maintenir le recrutement en milieu catholique pour la bonne renommée du lycée et avoir des aumôniers capables de pratiquer l'entente cordiale aussi bien avec eux qu'avec les pasteurs, ce qui nécessite de bonnes relations avec les évêques. Ces derniers n'hésitent pas à venir dans l'établissement pour les cérémonies religieuses, comme la confirmation, mais aussi pour la distribution des prix, véritable baromètre de ces rapports entre les autorités civiles et religieuses, mais aussi outil de propagande utile pour atteindre le public catholique gardois et lozérien. En soixante quinze ans, de 1844 à 1919, seulement trois aumôniers se sont succédé, preuve d'un choix judicieux de l'évêché. Le plus connu est l'abbé Azaïs qui exerce entre 1844 et 1877

son aumônerie, et par ailleurs futur membre de l'académie du Gard, collègue et ami du pasteur Cazaux, aumônier réformé entre 1847 et 1875, figure appréciée du protestantisme libéral. De 1850 à 1900, le lycée est ainsi, comme le pense L. Segondy, plus un refuge de paix religieuse qu'un lieu de luttes confessionnelles où les communautés religieuses vivent en bonne entente dans une ville propice aux affrontements. Les oppositions y sont transposées de l'extérieur. Si le proviseur recherche l'appui du clergé, c'est surtout pour diffuser, à travers la religion, "les grandes idées morales" chez les élèves. Il se donne du reste un droit de regard sur les compositions religieuses. Mais, à partir de 1880, l'idéal moral rejette toute préoccupation confessionnelle. L'affaire Dreyfus exacerbe le débat sur la laïcité qui devient primordial. En 1903, les jeunesses laïques et les libres-penseurs critiquent P. Darboux qui a laissé l'évêque Béguinot s'adresser aux élèves de toute confession ainsi qu'à ceux des familles incroyantes et demandent que l'enseignement soit totalement laïcisé, le concordat dénoncé et l'église séparée de l'état.

Avec 700 élèves en 1912, le lycée a quasiment quintuplé ses effectifs dans une ville qui a doublé sa population. Sa réelle expansion et sa renommée ont attiré comme élèves quelques personnalités illustres, comme le peintre Numa Baragnon, le philologue Gaston Boissier, le mathématicien Gaston Darboux, l'historien Ernest Denis, Charles Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, et des hommes politiques comme le député Emile Jamais et Gaston Doumergue, président de la République de 1924 à 1931. Loin d'avoir été "une école d'impiété", il a donné, selon l'expression de R. Bréchon, "un brevet de bourgeoisie" à ceux qui l'ont fréquenté. La ville se reconnaît dans son lycée. Le professeur de lettres Martinenche peut bien s'exclamer en 1894, lors de l'inauguration de la salle des fêtes : "Elèves, vous n'avez plus à craindre que vos triomphes ne rencontrent point une enceinte digne de leur couronnement".

Vers la modernité

Les deux guerres mondiales vont figer la pédagogie dans une discipline quasi militaire qui institue le port de l'uniforme pour les pensionnaires le dimanche (les autres jours, ils portent la blouse). Il se compose d'un gilet à grelots et d'une veste à boutons dorés avec palmes, le tout couronné par une casquette à visière rigide dite « bâche ». Mouvements en rang et dans le plus parfait silence, sorties interdites en semaine, revue de détail avant les promenades hebdomadaires, coupes de cheveux obligatoires, pluie de « consignes » au Mas de Ville comme au lycée.

Il faut aussi évoquer la cérémonie de la Saint-Charlemagne, laquelle permet, tous les 28 janvier, l'amnistie des plus turbulents et la récompense des plus méritants sous la forme d'un goûter précédé de discours, l'un prononcé par le meilleur élève de la classe de français, l'autre par un professeur, à la gloire du saint du jour !

Un certain assouplissement apparaît vers 1944, qui s'accélère ensuite, symbolisé par une liberté nouvelle pour les plus âgés : Vichy institue la carte de tabac pour les majeurs et le droit de fumer dans la cour. Le corps professoral se féminise. Chaque semaine se déroule la cérémonie du salut aux couleurs instaurée fin 1940. En rangs serrés, par ordre de classes, aux ordres du « maître d'éducation générale et sportive », les élèves poussent le cri du cycle : « Rigidiguidi, youp la youp la hé ! »

L'année 1964 voit entrer au lycée les premières filles, admises en petit nombre en classe de Terminale.

Vers l'ouverture

L'ouverture du lycée commence sous l'impulsion d'Ernest Denis, ancien élève, universitaire passionné par la langue et la culture tchèques. Une statue à son effigie se dresse aujourd'hui dans le square d'Assas, tout près de sa maison natale, rappelant ses travaux et l'efficacité de ses combats qui permirent d'inscrire l'indépendance de la Tchécoslovaquie dans le Traité de Versailles signé en 1918.

École Buissonnière (1950-1964) ou un nouvel art de vivre à l'école.

Un des membres fondateurs, Pierre Monteils, nous fait ici l'amitié de présenter une activité qui fait légitimement sa fierté.

Dans les années 1950 et 1960, un mouvement interscolaire baptisé École Buissonnière permet aux lycéens nîmois de rencontrer d'autres lycéens de la région (Lunel, Uzès, Bagnols, Mende), de France (Gap et Nevers), d'Algérie (Oran) et du monde (Barcelone, Sarrebruck, Mayence, Alfed/Leine, Brunswick, Preston, Londres, Prague, Florence, Montecatini, etc.).

L'expérience durera une vingtaine d'années et sera une grande réussite éducative par son effet d'ouverture (sont emblème était une cage ouverte et un oiseau perché sur un croissant de lune).

Si tous les établissements participent à cette aventure, le lycée en reste l'élément moteur, grâce notamment à l'appui de Camille Lignières, inspecteur d'Académie et d'Yves Dupont, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports.

La Section tchèque du lycée DAUDET

par Melle Annie PETIT, professeur honoraire agrégée de grammaire

Origines

Son existence actuelle s'inscrit dans une longue tradition de liens culturels, intellectuels et politiques entre la Bohême d'abord, puis la Tchécoslovaquie, enfin la République tchèque, et la France.

Après la Première Guerre mondiale, par la volonté conjointe des deux gouvernements et avec l'appui d'universitaires français slavissants, trois sections tchécoslovaques furent créées dans des lycées français, à Dijon et à Nîmes pour les garçons et à Saint-Germain-en-Laye pour les jeunes filles. Elles répondaient au désir des dirigeants tchécoslovaques, notamment T.G. MASARYK et E.BENES, de donner une dimension internationale et francophone à la formation de leurs élites et au souci de la France, de remercier les volontaires tchécoslovaques intégrés dans l'armée française en décembre 1917 et d'aider la jeune république tchécoslovaque dans la formation de ses cadres.

C'est en 1924 que fut ouverte la section tchécoslovaque du lycée de garçons de Nîmes (devenu plus tard le lycée DAUDET) en hommage à l'historien nîmois Ernest DENIS (1849-1921). Ancien élève du Lycée et de l'École Normale Supérieure, spécialiste de l'histoire de la Bohême, ami des futurs diri-

geants tchécoslovaques, Ernest Denis a soutenu très tôt la cause de l'indépendance et joué un rôle éminent dans les débuts de la République tchécoslovaque. Il jouissait d'une très grande notoriété, au point, lors de son dernier séjour à Prague en 1920, d'être considéré comme un fondateur et un père spirituel du nouvel Etat. A Nîmes, à l'extrémité de la place d'Assas, se trouve une statue d'Ernest DENIS, offerte par la Tchécoslovaquie, sur le socle de laquelle un bas-relief représente allégoriquement les liens entre les deux nations.

Fonctionnement

Ouverte donc en 1924, la section a été tributaire des aléas de l'histoire européenne et a connu quatre phases.

De 1924 à 1939, elle a accueilli environ 135 garçons, tchèques et slovaques, boursiers, soit de leur pays, soit de la France (état, département, ville de Nîmes), choisis au terme d'une sélection très sévère.

Elle a ensuite recommencé à fonctionner de 1945 à 1948, avec au total 28 garçons, tchèques et slovaques.

Fermée en 1948, elle a repris de 1969 à 1973 avec 18 élèves garçons, tchèques et slovaques, puis, elle a été de nouveau supprimée pour des raisons politiques. La "révolution de velours" de novembre 1989 a permis la réouverture dans des conditions différentes.

Depuis 1990, la section accueille uniquement des jeunes filles tchèques, 64 au total à ce jour, originaires de Prague et des différentes régions. L'effectif en 2004-2005 est de 11 élèves, réparties sur les trois niveaux du second cycle. La sélection est toujours aussi stricte, organisée par le ministère tchèque de l'Éducation et l'Institut Français de Prague avec le concours, dans la dernière étape du recrutement, de représentants du lycée et des collectivités partenaires. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des bachelières obtiennent les mentions Bien ou Très Bien.

Depuis la rentrée 2004, grâce à la création d'un internat spécifique, les élèves sont logées au Lycée, ce qui améliore les conditions matérielles de leur accueil et leur permet une implication encore plus grande dans la vie du lycée. Elles sont sous la responsabilité d'une assistante tchèque et plusieurs membres de l'administration et du corps enseignant contribuent au bon fonctionnement de la section.

Bilan

Pour les élèves tchèques, il est évident que les objectifs fixés lors de la création en 1924 sont largement atteints : bilingues, titulaires d'un baccalauréat reconnu dans les deux pays, familiarisées avec la vie en France, elles dispo-

sent de nombreux atouts pour la poursuite de leurs études et leur vie professionnelle. Le suivi des anciens et anciennes élèves témoigne du bénéfice retiré d'une longue formation en France.

Pour la communauté éducative du lycée, le bilan est également très positif. La présence des élèves tchèques est incontestablement un facteur d'émulation, un facteur d'enrichissement par la découverte d'une culture différente, dans le cadre de relations individuelles ou d'échanges collectifs. De plus, l'offre linguistique du lycée s'est élargie : depuis 1972, le lycée Daudet est le seul lycée français qui propose l'apprentissage du tchèque aux lycéens français, dans le cadre d'une option facultative. En effet, malgré la fermeture provisoire de la section de 1973 à 1990, le lycée a bénéficié sans interruption de la présence d'assistants tchèques.

En conclusion, depuis 80 ans, malgré plusieurs interruptions dues à des raisons historiques, la section tchécoslovaque - devenue tchèque en 1990 - fait partie intégrante de l'histoire du lycée et de la ville et leur est bénéfique. Elle est un atout pour la formation de nos élèves, contribue au rayonnement de l'établissement et de Nîmes et a une spécificité qui la distingue positivement des divers programmes européens. Autant de garanties d'un bel avenir...

Une architecture

De l'histoire du bâtiment

De l'hôpital général à l'hospice d'humanité

Monsieur P. Chamboredon, professeur d'Histoire en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

Le Palais des Arts : un projet ambitieux

Monsieur Pascal TRARIEUX
Attaché de conservation du patrimoine
Musée des Beaux-Arts de la rue Cité Foulc

La rénovation

De l'histoire du bâtiment

XVI^e siècle : lieu d'asile caritatif.

Hors les murs de la cité, côté sud-ouest, c'est le royaume des vagabonds, des pauvres et des mendiants, valides ou infirmes, mais aussi des orphelins et des filles débauchées, tous réduits à la mendicité. Au tout début de son histoire, le lieu qui nous occupe remplit une fonction caritative et hospitalière.

Plus tard, en raison des atteintes subies lors d'affrontements religieux, les hôpitaux situés hors les murs seront remis à neuf comme Hôtel-Dieu ou reconstruits.

Repos des pèlerins en marche vers Compostelle

C'est ainsi que, des vestiges de l'hôpital caritatif, naîtra l'hôpital Saint-Jacques, ainsi nommé en raison de sa vocation d'accueil des pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Le nouvel hôpital occupe dans le faubourg Saint-Antoine, en bordure du chemin qui longe le rempart, une portion du terrain qui correspond au lycée d'aujourd'hui.

En souvenir de leur passage, un joli nom d'auberge

Grâce au « prix-fait » rédigé à la fin du XVII^e siècle pour la construction de l'hôpital général de Nîmes, qui exige que l'on fasse bon usage des locaux existants, nous pouvons suivre la destinée de notre hôpital Saint-Jacques reconverti en auberge, peut-être au début du XVII^e siècle. Celle-ci s'appelait « Le logis de la Coquille » en souvenir de l'emblème porté au bâton de pèlerin qui assurait protection et reconnaissance entre pairs.

Une autre auberge la rejoint bientôt, « Le logis de Montpellier », qui permet d'agrandir l'espace. C'est de cette jonction que naît l'hôpital général.

L'Hôpital général de Nîmes.

Ce projet d'installation révèle l'autoritarisme et le souci de centralisation de la politique royale de la seconde moitié du XVII^e siècle. En favorisant la création d'hôpitaux généraux, l'État contrôle et



fiche avant l'heure les marginaux et les miséreux jadis pensionnaires du lieu d'hébergement caritatif.

Projeté dès 1679, l'hôpital général ne voit le jour qu'en 1686, utilisant au mieux les locaux existants. Au tournant des XVII^e et XVIII^e siècle, deux architectes de renom, Gabriel Dardailhon fils et Jacques Cubizol fils, établissent un devis de construction. La première tranche de travaux ne sera achevée qu'en 1713-1714.

Deux pères jésuites, nommés par le roi, prennent la responsabilité de la mise en place de l'hôpital. Celui-ci accueille en 1743 les religieuses du Refuge et leur petit troupeau en perdition : « les filles débauchées ». En 1758, les orphelins jusque-là logés à l'Hôtel-Dieu viendront les rejoindre, l'ensemble étant placé sous l'autorité des sœurs de Nevers.

Passage de la Révolution.

En 1796, alors que l'hôpital devient Hospice d'Humanité, les sœurs continuent d'en assumer les charges à l'impérative condition d'abandonner leur costume religieux. L'hôpital, « formé de constructions juxtaposées sans ordre » ainsi que le décrit l'abbé Azaïs au début du XIX^e siècle, devient un point noir dans une période où la municipalité s'attache au réaménagement et à l'embellissement du tour de ville. Les remparts, par exemple, sont abattus de 1786 à 1793. En 1810, Charles Durand, ingénieur du Département et architecte de la Ville s'attelle à la mission de doter l'hôpital d'une façade digne du boulevard. Napoléon signe, le 5 août 1809 à Schönbrunn, l'autorisation de construction. Sous la première pierre, posée le 24 mai 1810, se trouve un caisson hermétiquement clos dans lequel un parchemin en conserve le souvenir.

Les travaux vont mettre au jour des sols pavés de mosaïques à l'antique, que Charles Durand, ému par la beauté de ses trouvailles, place dans la chapelle, près du maître-autel et dans le chœur.

Traitement architectural de la façade

L'aspect de l'hôpital général demeure très sobre, en accord avec sa fonction médicale et caritative. Le traitement de la façade s'inspire du néoclassicisme pur et dur de l'époque révolutionnaire.

L'ensemble se trouve cependant aéré par la disposition des baies qui scandent le long alignement de la façade et font alterner les ouvertures à ailette du rez-de-chaussée avec de hautes fenêtres rectangulaires au niveau supérieur.

En fait ces baies à ailettes, à l'origine complètement ouvertes, étaient un astucieux moyen d'assurer des revenus complémentaires à l'hôpital. En effet, elles donnaient accès aux boutiques que celui-ci louait à des commerçants.

Le large perron monumental marquant la travée d'entrée confirme la solennité, concentrée sur le couronnement portant une frise inspirée par l'ordre dorique et faisant alterner les triglyphes, ou stries verticales, et les métopes, panneaux ici ornés de scènes figurées. Son emplacement est limité au sud par la rue de la Maternité (ancienne rue des Étuves), qui passe d'ouest en est au niveau de l'actuelle cour de l'horloge du lycée.



Celle-ci mérite que l'on s'y attarde : un regard attentif y décèlera, sous le clocher et sous les signes du zodiaque symbolisant le temps, les deux grandes lettres R.F. du sigle adopté par la Nation et, au-dessus de l'horloge, sous le clocheton, un panneau où figurent en relief le crocodile, le palmier et l'inscription COL-NEM. Ces armoiries figurent sur les premières monnaies de Nîmes (l'As de Nîmes) d'il y a deux mille ans. Elles commémorent la victoire d'Octave (futur empereur Auguste) sur Antoine à Actium. Dans la première esquisse, c'est la palme du vainqueur qui enchaînait le crocodile, symbole de l'Égypte vaincue. C'est à François Ier, de passage à Nîmes, que l'on doit l'attribution de ces armoiries. Sur ce panneau se détache également la miniature d'un temple romain. Au-dessus encore, au haut des six colonnes qui supportent le dôme du clocheton, six têtes sculptées représentent la Grèce, Rome, la Gaule, l'Asie, l'Assyrie et l'Égypte.

Transformation en lycée.

En 1875, une fois l'hôpital transféré route d'Uzès, les anciens locaux du boulevard Saint-Antoine, actuellement boulevard Victor-Hugo, se vouent momentanément à la culture en abritant le musée des Beaux-Arts et la bibliothèque municipale.

En 1881, ils seront définitivement affectés au lycée, tandis qu'une grande campagne d'agrandissement et de réaménagement, menée par les architectes Randon de Grolier et Lucien Feuchères, donne son visage quasi définitif au lieu.

Seront conservées sur la façade monumentale de 1810 les métopes du frontispice dédiées à l'art de la médecine.

C'est à cet instant symbolique que voit le jour la rotonde qui porte l'horloge, à l'angle de la rue Jean-Reboul et formant retour sur la rue Bigot. Rotonde et horloge au décor très simple, mêlant brique et chaînages de pierre ont, depuis,

maternellement regardé des générations entières de jeunes gens pénétrer dans ce qui était déjà jadis un lieu de protection.

Du « couvent majestueux » au lycée d'excellence du XXI^e siècle

Laissons une dernière fois la parole à Pierre Monteils, mémoire du lycée, à même de porter un regard critique quoique bienveillant, juste jauge du chemin parcouru par le lycée :

Après les évènements de mai 1968, dans son livre *La Fin des lycées*, le proviseur Bréchon présente le lycée comme "un couvent majestueux et vétuste, aussi différent des établissements scolaires modernes qu'un palais ancien l'est d'une H.L.M".

Dans les trente dernières années, sous l'impulsion du proviseur Jacques Terrisse, sans cesse continuée par ses successeurs, le lycée s'est préparé à être un bâtiment moderne, de très haut niveau, digne du XXI^e siècle, soucieux de retrouver sa grandeur passée.

Tant sur le plan pédagogique que sur celui de l'organisation administrative et de la vie scolaire, et en ce qui concerne la restauration, la modernisation et l'équipement des bâtiments, un effort considérable a été accompli par l'administration collégiale et académique, ainsi que par les municipalités successives et la Région Languedoc-Roussillon. Le plan de rénovation pluriannuel de l'externat et de l'internat en cours d'exécution, le retour des classes post-baccalauréat relevant de l'enseignement supérieur qui firent autrefois la fierté du lycée, la présence d'un Centre de Documentation et d'Information performant, d'une salle des fêtes-auditorium de 330 places remarquablement équipée, en font dès aujourd'hui un véritable lycée du XXI^e siècle.

De l'hôpital général à l'hospice d'humanité (1686-1816)

Situation

Hors les murs, à proximité de la porte Saint-Antoine et du faubourg du même nom qui accueillait l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital général fut fondé en 1686, sous Louis XIV, l'année qui suivit la promulgation de l'édit de Fontainebleau qui révoquait celui de Nantes. Il occupait l'île située à l'extrémité méridionale du faubourg de la Madeleine, entre les rues des Etuves (elle disparut lors de la construction des bâtiments entourant la cour de l'horloge), du Puits de l'Olivier (rue Porte de France), de la Charité (rue Tédénat), des Innocents (rue Gergonne) et l'enceinte médiévale construite à la fin du XII^e siècle.

Fondation

L'édit du 14 juin 1662 qui établissait un Hôpital général dans chaque ville du royaume, généralisait l'initiative de la compagnie du Saint-Sacrement qui avait fondé, six ans plus tôt, celui de Paris. Élément de l'œuvre de la réforme catholique, inséparable de la contre-Réforme visant à lutter contre l'influence du protestantisme, cette mesure consacrait la mise en place d'une politique d'assistance destinée en partie à faire face à la misère qui marqua ce siècle de fer. Des négligences retardèrent sa création à Nîmes où l'intendant Lamoignon de Basville donna l'ordre, dans une lettre adressée, le 17 août 1786, à l'évêque Jacques Séguier, de pourvoir à sa fondation.

Un instrument de contrôle social

Si l'Hôtel-Dieu accueillait en principe les malades et les enfants trouvés ou abandonnés, l'Hôpital général devait héberger les infirmes, les pauvres des deux sexes dont le nombre allait croissant, les vagabonds et mendiants - autrement dénommés gens sans aveu ou encore sans feu ni lieu - puis, ultérieurement, les orphelin(e)s et les enfants abandonnés ainsi



que les filles perdues ou de mauvaise vie. Dans l'Histoire de la folie à l'âge classique et Surveiller et punir, Michel Foucault a défendu la thèse du grand renfermement des pauvres dont la perception s'était transformée à l'époque moderne (XVIe - XVIIIe siècles) : image de sainteté au Moyen-Âge, le miséreux devenait l'incarnation de la paresse, du vice et il convenait de l'isoler et de le mettre au travail. L'Hôpital général devait contribuer à faire régner la salubrité et l'ordre publics.

Une institution sous haute surveillance

Fondé par les pères jésuites Guivarre et Chaurand, désignés par le pouvoir royal, l'établissement était placé sous la surveillance des élites politiques locales et géré par des ecclésiastiques. En 1743, les soeurs du Refuge, qui prenaient en charge les prostituées désireuses de s'amender, oeuvrèrent dans l'établissement avant de céder la place, en 1758, aux Soeurs de la Charité de l'Instruction chrétienne de Nevers, sollicitées par Mgr Becdelièvre, l'évêque du diocèse de Nîmes. Dès l'origine, la médiocrité des fonds ne permit pas d'assurer la subsistance et l'entretien des pauvres. Des sommes prélevées sur le bail d'affermement de la boucherie assurèrent un revenu minimum (3 000 livres-tournois en 1689 ; 6 000 en plus en 1692) aux côtés des donations et legs des particuliers. Sous la Révolution, en 1796, l'Hôpital devint l'Hospice d'humanité que les soeurs de Nevers continuèrent d'administrer.

L'accueil des insensés

L'Hôpital général accueillit aussi les fous qui étaient au nombre d'une trentaine pour une population dont le nombre varia entre 180 et 220 individus, dans des bâtiments qui abritaient 152 lits à la fin du XVIIIe siècle. Ces simples d'esprit appartenaient essentiellement à des familles indigentes, celles dans l'aisance, les gardant hors la vue du public ou les envoyant dans des maisons de force en dehors de la province de Languedoc. On estimait, au début du XIXe siècle, qu'il y avait à Nîmes une personne sur mille atteinte de démence plus ou moins accentuée, et que la proportion était de deux femmes pour un homme.

Au boulot... !

Les enfants recueillis, orphelins ou abandonnés, restaient jusqu'à l'âge de sept ans en nourrice ; s'ils en réchappaient, on les occupait à des tâches correspon-

dant, en principe du moins, à leurs forces, avant de les placer, à treize ou quatorze ans, dans des fabriques en ville, ou à la campagne chez des cultivateurs ou laboureurs, quand ils ne partageaient pas le sort des pauvres adultes. Voici ce qu'écrivaient J.-C. Vincens et Baumes dans la Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue, ouvrage publié en 1802 : " Les pauvres reçus à l'hôpital général, quoique infirmes, ne restent pas oisifs ; on sait les occuper utilement, mais avec modération et proportionnellement à leurs forces. Les femmes dévident la soie ou filent sa bourre ; les hommes vieux et les jeunes enfants sont employés à la filature du coton, du fil ou d'un débris des cocons du ver-à-soie, que nos manufactures consomment sous le nom de filoselle ; enfin les plus infirmes de l'un et de l'autre sexe épiluchent un autre débris du cocon appelé frison. Cette activité et le bon régime de la maison contribuent à la bonne santé des pauvres de l'hôpital général ; et, ce qui est bien digne de remarque, c'est parmi eux, c'est au sein de l'indigence et des infirmités, qu'on trouve les plus fréquents (sic) exemples d'une longévité refusée aux classes favorisées de la fortune. Le sentiment du bien-être actuel et d'une existence sans inquiétude sur l'avenir, occupant seul l'âme des pauvres rassemblés dans cet asile, contribue sans doute à prolonger une vie paisible, exempte de passions, et dont le souvenir des peines passées fait encore mieux goûter la douceur. " Ne prétend-on pas que le travail c'est la santé et qu'il vaut mieux être pauvre et bien portant que riche et malade... ?



Petite genèse des bâtiments

Lorsque fut réalisée la façade donnant sur le boulevard de la Madeleine (boulevard Victor Hugo) ouvert à l'emplacement des murailles et des fossés respectivement démolies et comblés en application du plan Raymond adopté en 1785, au début des années 1810, les bâtiments auxquels elle donna un semblant d'unité, avaient derrière eux une assez longue histoire. Si l'existence d'un hôpital des pauvres est attestée dès la fin du XVIe siècle, de nombreux aménagements furent apportés au lendemain de la création de l'Hôpital général. A la fin du XVIIe siècle, Gabriel Dardailhon et Jacques Cubizol établirent des devis dont l'exécution fut différée semble-t-il. Des campagnes de travaux eurent lieu en 1713-1714 et en 1745-1746. Charles Durand, architecte de la Ville à l'époque impériale, remania l'ordonnance des bâtiments en construisant, dans l'axe de l'entrée, une chapelle à éclairage zénithal qui partagea en

deux la cour centrale entourée d'une galerie comprenant une colonnade d'ordre ionique.

Une façade néoclassique

Le souci de conjuguer esthétique et fonctionnalité se lit dans l'architecture et le décor. L'alignement des façades donnant sur le nouveau boulevard planté d'arbres, avec les chaînages d'angles à refends que l'on retrouve dans plusieurs bâtisses, donnent une certaine unité aux constructions dont la sobriété, le dépouillement, ne sont pas dépourvus d'élégance ; les 29 arcades du rez-de-chaussée qui rythment l'ensemble ouvraient sur des boutiques qui accueillirent des clients pendant la première moitié du XIXe siècle. Laissons la parole à Christiane Lassalle pour leur description : " L'élévation des façades s'accordait avec celle de l'amphithéâtre voisin, avec les vingt-neuf arcades du rez-de-chaussée... surmontées par le même nombre de fenêtres aux deux étages supérieurs (celles du second étage étant de dimensions réduites. Comme celle du monument romain, l'horizontalité de l'édifice est accentuée par les deux bandeaux formant entablement au-dessus des arcades et par les corniches des fenêtres du premier étage... le décor dorique, avec un large entablement orné de triglyphes et de métopes sculptées en bas-relief, ainsi que la corniche à mutules sont bien la marque de Charles Durand ainsi que les forts claveaux à refends des arcs. " (Nîmes et le Gard Fins de siècle, 1500-2000, Actes du colloque organisé par la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard en novembre 2000)

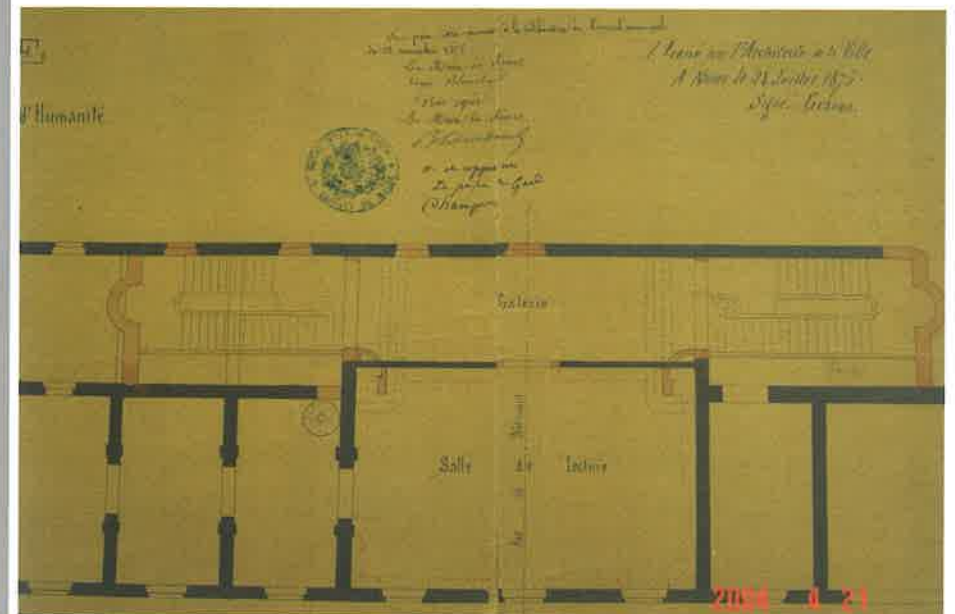
Le décor sculpté

A côté des thèmes mythologiques d'inspiration gréco-romaine - la chèvre Amalthée nourrissant Jupiter - les sculptures des métopes s'inspirent le plus souvent de la vie quotidienne du bâtiment : un nouveau-né est recueilli par une sœur, un maître enseigne de jeunes enfants, deux domestiques portent un vieillard, un simple d'esprit est enfermé derrière des barreaux. Le sculpteur a pris en compte le fait que les scènes figurées ne pouvaient être vues pour l'essentiel que d'en-bas, exagérant les formes des visages (bouches, yeux...) et négligeant la partie inférieure du groupe sculpté qui échappe aux regards. De chaque côté de l'escalier central étaient disposées deux statues d'Alexis Poitevin (1764-1816) qui a peut-être été également l'auteur des sculptures des métopes, que l'on peut aujourd'hui voir devant la chapelle de l'hôpital de la rue Hoche. Elles représentaient la Charité et la Bienfaisance dont les enfants étaient les principaux bénéficiaires.

Le Palais des Arts : un projet ambitieux

La Maison Carrée vit la naissance des Musées de Nîmes en 1823. L'on y avait rassemblé les premières collections d'inscriptions, de sculptures et de fragments architecturaux antiques, qui voisinèrent durant plus d'un demi-siècle avec les collections artistiques. De quelques peintures (deux toiles de Reynaud Levieux), l'enrichissement fut rapide grâce à des achats, à des dons, à des legs et à des dépôts de l'État, faisant vite apparaître l'insuffisance d'un local où, en plus des vestiges archéologiques, on dénombrait déjà, en 1844, 144 peintures et sculptures, dont certaines étaient de grandes dimensions. Lorsque la ville se vit offrir en legs la collection de l'anglais Robert Gower qui comportait plus de 400 objets d'art et peintures anciennes, il fut évident qu'elle ne pourrait l'accueillir à la Maison Carrée.

La Ville accepta la collection Gower, car elle projetait d'installer l'ensemble de ses collections dans un Palais des Arts occupant les bâtiments de l'ancien Hôpital Général (l'actuel Lycée Alphonse Daudet). Décision fut prise en 1874 d'y réunir la Bibliothèque publique, le Musée de peinture, le Musée lapidaire, l'École de dessin et le Conservatoire de musique " avec une salle destinée aux conférences littéraires et aux concerts " (ill.1).

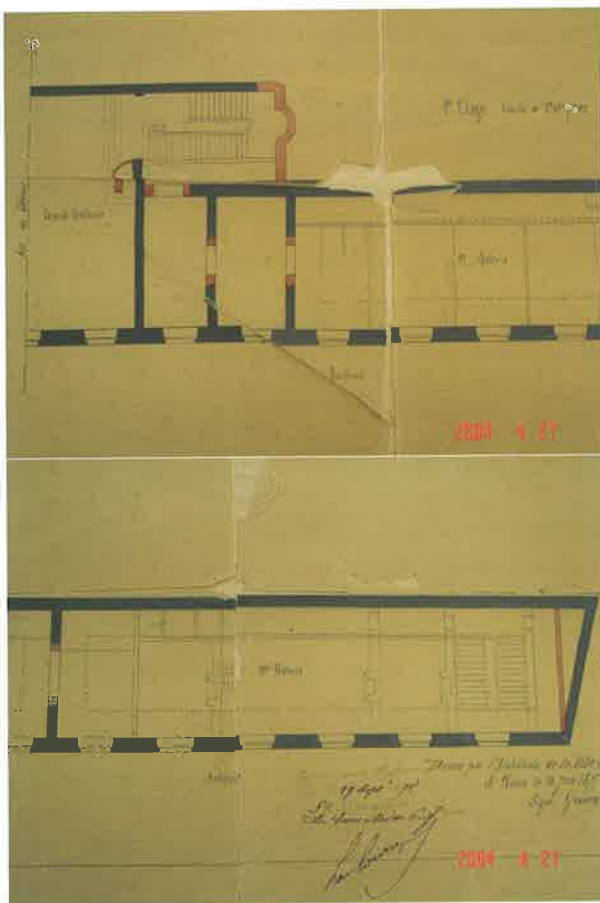


La collection Gower fut provisoirement installée à l'étroit dans l'ancienne chapelle de l'Hôpital (démolie).

Le Conseil municipal du 3 juin 1876 décide du projet d'un " Musée de tableaux " dans les bâtiments de l'ancien hospice d'humanité de Nîmes : " ... les galeries en façade ne se prêteraient pas avantageusement à cause de leur étroitesse à l'installation des toiles de grande dimensions, il vaudrait mieux consacrer à cette partie de nos richesses artistiques un vaste emplacement en retour, qui deviendrait comme le grand salon de notre musée [...] Les salles plus petites formant une succession de compartiments sur la façade seront affectées à l'installation de la collection Gower " (ill.2.3.4)

Les travaux de maçonnerie sont confiés à André Auméras et Merlot ; les factures nous livrent de précieuses indications des décors intérieurs réalisés et que nous pouvons encore observer (ill.6.7). La partie ornementale sculptée traduit une volonté d'apparat :

" colonnes et pilastres en pierre de Chaumérac " hauts de 2,57 m ; " sculpture en ronde bosse sur pierre de Lens pour les chapiteaux et les bases moulurées " ; " sculpture sur pierre roussette de Beaucaire pour la porie d'entrée du " Musée de peinture " et la porte de la " salle des collection " avec plaque de marbre portant ces intitulés " (ill.3). Le décor des stucs est aussi raffiné. La peinture de l'ensemble est en deux tons, avec rechargement des ornements : "...sur les murs on applique une peinture à l'huile en 3 couches, ton rouge mat, bleuté pour la dernière couche ".



Illustrations 2, 3

La réalisation se précise, en mai 1879 le Conseil municipal autorise l'architecte à remplacer le pavement de carreau par de la mosaïque, à réaliser suivant le dessin par Francesco Mora (ill.5). Granon va étudier au Musée de Montpellier le système d'accrochage des tableaux, et préconise un système de son invention, moins lourd et moins coûteux. Enfin le 12 décembre 1879, l'adjudication du transport est signée pour la " translation des œuvres d'art de la Maison Carrée " avec un menuisier, le sieur Salamagne, qui " s'engage à opérer le transport et la réinstallation des tableaux dans le nouveau musée à ses risques et périls "

En février 1880 le conseil décide de l'ameublement : 2 statues pour le vestibule ainsi que 2 divans, renonce aux tentures de la porte d'entrée, et projette " de défendre l'approche indiscrete des tableaux par la pose d'un grand câble soutenu par des consoles en fer forgé ", enfin " un objet décoratif en rapport avec la beauté et l'étendue de la grande salle " complété par 2 divans de 15 places de bois mouluré tendus de velours rouge, la restauration des banquettes de la Maison Carrée en velours grenat, les socles pour les statues. On peut admirer dès lors les grandioses proportions et les riches décorations du Palais des Arts.

Les témoignages de cet équipement demeurent dans l'actuel Lycée : la



Illustrations 4, 6 et 7



Illustrations 8,5 et 9

grande salle de peintures se reconnaît dans le décor de la salle Terrisse (porte monumentale) de vastes dimensions (35 x 15 m et 8 m de haut) : la galerie Gower constituée de quatre salles en façade de 150 m² chacune, dont l'une constitue l'actuel vestibule, l'arcature du fond portant la signature de Granon (ill.9). On reconnaît les stucs des plafonds, les mosaïques, les colonnes, l'ornementation des portes. L'extérieur des nouvelles constructions peut s'observer dans la cour des " prépa " l'imposante façade aveugle devait constituer une future entrée monumentale du Musée de peinture, symbolisé par ce remarquable dessin architectural inspiré de la Grèce antique (ill.14,15). Un jardin public aurait dû l'entourer.

Les nouvelles perspectives offertes par l'installation de locaux plus spacieux et mieux aménagés deviennent encourageantes pour l'accroissement des collections. C'est ainsi que les dépôts se manifestent : sculptures en marbre, tableaux de grand formats, collections entières telles les maquettes de l'archéologue Auguste Pelet. Les dépôts du Louvre se multiplient également : 10 envois en

1872, dont le " Repas de Cléopâtre " par Natoire, et en 1876 le troisième tableau de Reynaud Levieux complétant ainsi le cycle de Saint-Jean-Baptiste.

Malheureusement cette période faste fut brève : pendant la durée des travaux la situation politique nationale avait changé. Le triomphe des républicains en 1879 eut des conséquences à Nîmes puisque le maire Adolphe Blanchard, légitimiste, fut révoqué, pour être remplacé par Ali Margarot, républicain.

La question de l'enseignement devint alors primordiale avec l'instauration par Jules Ferry de la gratuité en 1881, puis la proclamation de l'école laïque et obligatoire. L'insuffisance des locaux de l'ancien collège des Jésuites provoqua un débat houleux sur le choix d'un emplacement pour un nouvel établissement : ce fut la fin du Palais des Arts, initiant ainsi le Lycée national qui prendra ensuite le nom d'Alphonse Daudet.

Cependant la monumentalité du décor de ces vastes salles guida probablement l'architecte Feuchère dans l'installation de la salle des fêtes dans la salle des peintures (ill.10), mais surtout il sut tirer habilement parti du décor de la première salle Gower pour créer la nouvelle chapelle du Lycée (ill.11). En effet les trois confessions étaient représentées par un prêtre, un pasteur et



Illustrations 14, 15 et 10

un rabbin, les trois cultes célébrés dans des lieux adéquats. On avait déménagé le mobilier de l'ancien collège des Jésuites, et bien sûr le mobilier liturgique également. C'est ainsi que le maître-autel de la chapelle des Jésuites ainsi que son tableau représentant Saint Ignace au pied de la Croix furent installés (ill.



13), en tirant parti de la scénographie héritée de la salle Gower (le vestiaire devenant sacristie avec le tableau s'inscrivant dans le cintre, l'autel placé en avant des colonnes). L'ensemble, déposé après désaffectation et utilisation en salle de dactylographie (ill.12), est actuellement conservé au Musée des Beaux-Arts.

Légende des illustrations :

1. Projet du Palais des Arts, salle de lecture de la bibliothèque, dressé par l'architecte de la ville, Granon le 28 juillet 1875. Archives départementales du Gard cote 201227
2. Projet du Palais des Arts, les galeries Gower, dressé par l'architecte de la ville, Granon le 16 juin 1875. AD Gard
3. Projet du Palais des Arts, les galeries Gower, dressé par l'architecte de la ville, Granon le 16 juin 1875. AD Gard
4. Projet du Palais des Arts, coupe transversale de l'une des galeries Gower, non daté. AD Gard
5. Projet de mosaïque, sans date. AD Gard
6. Projet du Palais des Arts, vestibule et porte de la salle de lecture de la bibliothèque. AD Gard
7. Boiserie de la porte d'entrée du " musée de peinture ", photo P. Trarieux, 2004



Illustrations 11 et 13

8. Bas relief surmontant la porte de la salle des peintures, photo P. Trarieux, 2004
9. Intrados d'arc portant la signature de l'architecte, photo P. Trarieux, 2004
10. Salle des fêtes du Lycée national, photographie inauguration 1893
11. Chapelle du Lycée national, livret annuel de l'internat, 1909
12. Salle de dactylographie, photo V. Lassalle, 1973
13. Maître-autel et peinture de la Chapelle des Jésuites, photo J.P. Goudet, 1986
14. Construction du Lycée national, photographie 1883, Musée du Vieux-Nîmes
15. Vue du bâtiment du Palais des Arts, photo P. Trarieux, 2004



Illustration 12

La rénovation



Consciente de la valeur historique de ce patrimoine du XIXème siècle au cœur de la cité à moins de cent mètres des arènes de Nîmes, la Région Languedoc-Roussillon a engagé depuis plusieurs années une campagne de restructuration et de réhabilitation du lycée Daudet de Nîmes. Elle souhaite rendre exemplaire l'adaptation de cet établissement aux besoins, sans cesse mouvants, de nouvelles pédagogies dans le respect et la valorisation de son architecture d'origine exceptionnellement bien conservée.



Ancien hospice puis Maison des Arts, la vocation en lycée de ce bâtiment n'apparaît qu'à la fin du XIXème S. Alors que le rez-de-chaussée est composé par une succession de salles desservies par des coursives extérieures qui ceinturent des cours intérieures, d'anciennes salles communes recloisonnées pour former salles de classe et circulation occupent les étages. L'ensemble offre des éléments architecturaux (voutains émaillés, encadrement de pierres, parquets et charpente...) et un potentiel spatial (hauteur sous plafond de 5,40 m) remarquables qui sont de véritables atouts et constituent les points de départ de la conception de sa réhabilitation.



Le travail sur le lycée Daudet a porté sur la recherche de volumétries diversifiées appropriées à des fonctions contrastées (accueil-travail-détente...) avec la création de surface en mezzanine, sur des ambiances lumineuses contextualisées et enfin sur des jeux de transparences et d'intimités.



Entreprise en 1991, la rénovation du lycée est confiée dans un premier temps à l'architecte Jean-michel Wilmotte, puis en 1995 à l'agence d'architecture D. Boyer-Gibaud - F. Percheron - A. Assus, elle devrait se poursuivre jusqu'en 2006.

gymnase

salles de classe
dép. mathématiques

vie scolaire

cdi

salle des professeurs

Salle de gym.

Tedenat

foyer

self

→ RDC

salles de classe
dép. Histoire-Géo.

labo. SVT

→ R + 1

salles de classe
dép. lettres

salles de classe
espace langues

salle polyvalente

dortoirs

→ R + 2

salles d'examen

salles de classe
dép. langues

salles info.

programme 2004-06 :

1 - hall d'entrée - loge - proviseur

2 - intendance

3 - nréna

4 - philo.

5 - infirmerie

6 - physique / chimie

7 - bibliothèque

8 - SVT

9 - arts plastiques

10 - dortoirs

1991 - 1993

architecte : J.M. Wilmotte

< 1991/94 - CDI - 800m2

< 1993

salle Terrisse - 1000 m2

salle de gym. - 600 m2



salle Terrisse

1995-2006

architecte : SCP D. Boyer-Gibaud -
F. Percheron - A. Assus

< 1997 - 1998

salle des professeurs



CDI

La hauteur sous voûtes de 5,40m a permis, grâce à la construction d'un plancher intermédiaire, de créer la surface complémentaire nécessaire à ce programme qui comprend un local à casiers, un foyer, une salle de travail commune, une salle de travail individuel et une salle informatique.



salle des professeurs

La gestion de ce nouveau plancher est conditionnée par le fonctionnement et l'occupation des différentes salles en rez-de-chaussée. Les espaces sont animés par la présence des mezzanines reliées entre-elles par des passerelles ouvertes sur le rez-de-chaussée.

Ce nouveau principe de distribution met en valeur les différents espaces en créant des parcours ponctués par les éléments remarquables de l'architecture initiale. Il minimise par ailleurs l'effet de cloisonnement qu'aurait engendré une organisation plus traditionnelle



© Didier Boy de la Tour

< 1993-2006

salles de classe

La réhabilitation des salles de classe a eu pour objectifs le confort à la fois fonctionnel, esthétique, lumineux et acoustique.

Le tout est conçu dans un souci permanent de sécurité, de robustesse et de maintenance, dans le respect et la valorisation du patrimoine historique.

La restructuration globale du lycée a permis de réorganiser les départements d'enseignement de manière cohérente et de redonner une lisibilité à l'établissement.



salles de classe

< 1999

maison des lycéens

La maison des lycéens a été aménagée dans un volume unique d'environ 100 m² au sol et de 5,4m de hauteur sous-voutains. Profitant de cette très grande hauteur sous plafond, deux mezzanines formant des espaces plus intimes s'installent de part et d'autre d'un espace central toute hauteur.



maison des élèves

L'escalier qui permet l'accès aux mezzanines se protège derrière un écran de polycarbonate alvéolaire qui anime l'espace central.

L'usage de matériaux bruts comme le métal, le béton coloré ou le polycarbonate participe à créer une ambiance particulière facilement acceptée par les élèves.

Concernant les ouvertures ceintrées de la façade côté cour, les châssis vitrés toute hauteur ont été réalisés afin d'assurer un meilleur confort lumineux intérieur.



© Didier Boy de la Tour

< 1999

bâtiment Tedenat

L'objectif est de contenir sur deux niveaux un programme de 200 m² de bureaux et sanitaires en rez-de-chaussée et de salles de classes banalisées à l'étage.

Côté rue Tedenat, la façade existante appartenant à l'architecture d'ensemble est conservée. Une réhausse en forme de couronnement vient le prolonger avec un système de structure métallique et un remplissage en brique rappelant dans une expression sobre et contemporaine, le jeu de cette architecture du XIX^e S.



bâtiment Tedenat

© Didier Boy de la Tour

La façade côté cour, largement vitrée, reprend le principe de coursive couverte en rez-de-chaussée.

Par ces différents jeux d'interprétation, tout en exprimant une architecture d'aujourd'hui, le bâtiment s'intègre dans son environnement tant architectural qu'urbain.

< 2002

self

Deux mezzanines reliées par une passerelle sont venues densifier ce vaste espace de 600 m² sous utilisé. Une rampe supplémentaire de self-service a été créée afin d'augmenter sa capacité et de réduire la fastidieuse attente des élèves.

Un soin particulier a été apporté au confort acoustique au travers de dispositifs techniques et de matériaux spécifiques.



self-service



© Didier Boy de la Tour

< 2002

Vie scolaire

La réorganisation du lycée en départements pédagogiques clairement localisés et la recherche d'une meilleure fonctionnalité nous a conduit à placer la vie scolaire de façon à être accessible depuis la cour d'honneur, au cœur de l'établissement et à proximité des fonctions majeures, telles que la restauration, le foyer ou la permanence.

L'espace d'accueil des élèves, aménagé sur toute la hauteur met en relation par des jeux de transparences et de passerelles les différentes fonctions administratives.



vie scolaire



gymnase

< 2003

Gymnase - Salle de musculation

Ce nouveau gymnase de 610m² est construit à l'emplacement d'une ancienne cour. Les façades existantes des bâtiments périphériques participent à l'aménagement de cet équipement singulier notamment les arcades de la coursive couverte. Ces arcades réouvertes et vitrées à l'occasion des ces travaux sont support d'une signalétique volontairement surdimensionnée et colorée. La salle de musculation communiquant avec le gymnase est agrandie grâce à un plancher intermédiaire.

La façade sur rue en éléments de briques sur cadres métalliques fait la jonction entre deux corps de bâtiment du XIX^{ème} S, par un effet d'abstraction et de porosité qui ne rentre pas en concurrence avec l'existant.



© Didier Boy de la Tour

Un lycée en mouvement

Un **Projet** d'établissement : 2004 - 2008

Le projet d'établissement

Projet d'établissement 2004-2008

Visées et intentions en vue de projets programmés durant cette période

Les conclusions exprimées précédemment, lors de l'évaluation du projet 2001/2004 affirment plusieurs orientations :

- * une continuité dans la politique de rénovation des bâtiments,
- * une volonté de favoriser de plus en plus l'implication de tous les membres de la communauté scolaire,
- * une réflexion permanente sur les offres de formation, sur l'organisation pédagogique dans le cadre des moyens qui nous sont attribués, avec en toile de fond la maintien de la représentation d'excellence qu'a gagnée cet établissement,
- * une constance dans nos investigations pour faire de ce lycée un lieu de vie de qualité pour nos lycéens et nos étudiants, pour réaliser une politique culturelle ambitieuse, ouverte sur son environnement, y compris local, pour développer des innovations intégrant les technologies nouvelles et axées vers des "actions-recherches" en sciences, en langues vivantes, en arts, en lettres, en sports...
- * un engagement de toute la communauté scolaire pour vivre, encore et toujours, dans un climat satisfaisant, fondé sur l'implication, le respect, la compréhension, la solidarité, l'humanité, reconnaissant à chacun ses compétences, ses devoirs et ses droits, et ce dans le cadre des valeurs et principes du service public. C'est dans cet état d'esprit que nous moderniserons nos réseaux de communication, que nous participerons aux actions de formation professionnelle dans le cadre du GRETA, que nous entretiendrons l'image du lycée Daudet comme un espace de formation, bien protégé, calme, chargé d'histoire et de réussites scolaires et sociales.

Pour des raisons de lecture comparative, voire de suivi et d'évaluation, nous garderons les dix domaines d'intervention, en ne mentionnant naturellement, dans ce processus de projet, que les axes de travail et de recherche de progrès.

1 La rénovation des bâtiments :

Durant cette période, l'opération de rénovation des bâtiments devrait se terminer. Elle est programmée en accord avec le Conseil régional, année par année, de manière suivante :

en 2004-2005

- * Rénovation des services d'intendance,
- * Rénovation de l'entrée du Lycée (boulevard Victor Hugo), des escaliers et de l'ancienne bibliothèque, du parloir qui aura une double fonction (celle de contrôle des connaissances et celle d'exposition)
- * L'espace bureau du Proviseur, par la création d'une mezzanine, sera aussi le lieu du conseil d'administration.
- * Rénovations des 12 salles de classe de C.P.G.E et de l'infirmerie
- * Rénovation d'une partie des Sciences Physiques

en 2005-2006

- * Rénovation des espaces Sciences Physiques (Bd Victor Hugo)
- * Extension des internats (suite)
- * Réaménagement d'un appartement de CPE

en 2006-2007

- * Rénovation des sciences de l'ingénieur, des Sciences de la Vie et de la Terre (suite et fin)
- * Débuts des aménagements des cours et coursives (dont deux pour l'E.P.S)

en 2007-2008

Il n'y a pas de programmes arrêtés, mais on peut imaginer :

- * La fin des aménagements des cours et des coursives
- * La rénovation des façades intérieures
- * Le traitement des emplacements utilisés par les deux équipes mobiles (menuiserie et peinture)

2- L'organisation en départements a favorisé la participation des personnels. Cette expérience sera poursuivie.

* les champs d'intervention (programme de formation des personnels, gestion financière, gestion pédagogique, administrative, évaluation, etc...) sont encore à améliorer, au moins au niveau de certains départements...

* un calendrier de rencontres des coordonnateurs équipe de direction, sera établi en début de chaque année scolaire, avec un rythme de trois rencontres annuelles.

3- La structure pédagogique du Lycée bien équilibrée (lycée et classes préparatoires) s'orientera vers :

le maintien de la "palette de l'offre de formation" : lorsque certaines structures, dans le devenir, nous font prévoir des changements, nous engagerons :

- * un travail d'analyses et de propositions dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes, et ce, dans le cadre du bassin de formation.
- * un travail et des propositions d'options nouvelles en 2nde (informatique de gestion et de communication- IGC et informatique en Sciences de l'Ingénieur -ISI, option Sciences...)

Enfin, nous veillerons :

* au maintien des enseignements scientifiques, et ce, en prévision d'une diminution d'effectifs au niveau Seconde, peut-être...

* au développement de la structure pédagogique en classes préparatoires aux grandes écoles (option " Arts Plastiques" en section AL, déjà programmée il y a deux ans, idées de création d'une filière CPGE STT et d'une filière CPGE Sciences Math, Physique, Chimie et Sciences de la Vie et de la Terre). Il est évident que toutes ces orientations sont à traiter avec le Rectorat, durant la période 2004/2008.

4-Nos résultats scolaires au baccalauréat, en progrès, à un niveau élevé (+ de 85 % de réussite et plus de 150 mentions) voire dans d'autres concours (y compris au niveau supérieur) sont très satisfaisants. Notre objectif serait de maintenir ce niveau et, pourquoi pas, de l'améliorer:

* en favorisant les échanges inter cycles entre professeurs de 3ème et de 2nde, du secteur, par des travaux sur les apprentissages et les pratiques pédagogiques.

* en renforçant nos actions d'évaluation, notamment en 2nde.

* en expérimentant de nouvelles formes de travail en conseil de classe.

* en veillant à la "bonne marche" des outils de suivi des élèves (l'observatoire) et en traitant ensuite, régulièrement, les difficultés recensées auprès des groupes d'élèves, voire auprès de chaque élève -le mode de fonc-

tionnement de ce dispositif appelé Centre de Médiation serait, dès ce nouveau projet, un des éléments principaux de notre politique, puisque c'est dans ce Centre du sens serait donné aux différents dispositifs d'aide, de soutien, déjà existants ou à créer, aux actions d'évaluation, etc...

- * en encourageant le travail personnel (Conseil en documentation)

5- Le Lycée DAUDET est -on peut l'affirmer- un lieu de vie de qualité, pour nos lycéens et pour nos étudiants. Nous devons veiller au maintien de ce climat, et, avec modestie et lucidité, encore progresser dans les domaines :

- * de l'Education à la citoyenneté (respect des personnes et des biens, solidarité, humanité...)

- * de l'implication des jeunes -et des adultes- dans nos associations (foyer socio-éducatif, Maison des Lycéens, association sportive) ou dans nos instances (Conseil de la vie lycéenne, Conseil des délégués, Commission Permanente, etc...)

- * de l'implication des jeunes et des adultes dans nos programmes annuels de prévention, arrêtés chaque année au sein du CESC (Conseil d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).

6- L'ouverture de l'Etablissement sur son environnement est désormais une réalité. Satisfaits de cette situation, nous continuerons dans cette voie en veillant à :

- * sauvegarder cet acquis (nombreuses conventions culturelles, ateliers, expositions, conférences-débats, clubs, appariements, liens privilégiés avec la République Tchèque).

- * améliorer le mode de fonctionnement des voyages et appariements (fiches techniques de gestion)

- * enrichir notre réseau d'appariements (avec l'Espagne et le Portugal).

- * développer le réseau de correspondants de parents, en relation avec l'internat, y compris au niveau des élèves tchèques.

7- Le projet culturel est maîtrisé, bien équilibré dans la structure pédagogique (théâtre, Arts plastiques, Histoire des Arts, musique) et par complémentarité, dans les différents programmes culturels engagés chaque année (ciné-club, concert, journal du Lycée, conférences, journées et programmes culturels, PAI, expositions, etc...)

Il nous faudra :

- .sauvegarder cet acquis,

- revoir les modalités de gestion de la Salle Terrisse,

- développer -encore- de nouvelles conventions, favorisant ainsi nos actions culturelles(par exemple, avec les mouvements associatifs, le Musée dans le cadre de la valorisation du Patrimoine ...)

8- La politique d'innovation est engagée, et sera poursuivie durant cette période par des "actions-recherches" portant sur :

- * l'organisation pédagogique en départements.

- * les temps de concertation et de travail en équipe.

- * l'utilisation des technologies nouvelles dans les réseaux de communications interne et externe et au niveau des pratiques pédagogiques. Le lycée Daudet participe au développement du projet **NUMA**.

- * l'évolution du Centre de Médiation -et surtout son impact sur l'amélioration des conditions de vie et de réussite scolaire de nos lycéens-.

- * la mise en fonctionnement d'un Conseil en Documentation (ressources documentaires et travail personnel)

(des programmes, plus ponctuels, par rapport à nos visées, année par année, seront aussi envisagés).

9- Le Lycée DAUDET a une politique de formation continue dans le cadre du GRETA de Nîmes-Camargue. Elle sera confirmée par de nouvelles offres de formation.

Il est bon de préciser que nos nouvelles installations (laboratoires multimédia et laboratoires de langues) devraient permettre un développement de nos actions dans le domaine de l'offre de formation en langues vivantes, d'une manière progressive, en fonction de nos disponibilités en locaux.

10- La modernisation de notre politique de communication, en interne et en externe est en cours.

Les infrastructures existent désormais. Cette phase était nécessaire et, dans ce nouveau projet, il nous faudra donner du sens, de la vie à ces réseaux d'information. La qualité dans la relation est l'acte pédagogique le plus important. Des programmes d'action seront envisagés dans cette voie pour atteindre enfin un vrai mode de fonctionnement démocratique (exemples de programmes :débat et échanges sur thème, par an, animations et spectacles pour les Lycéens, au Lycée, développement de l'Amicale des personnels...)

**Jean Brunel, Maurice Clavel, Edouard Daladier,
Gaston Defferre, Gaston Doumergue, Albert Dubout, Jean Paulhan,
Etienne Saintenac, Jean-Pierre Serre, Albert Soboul, ...**

**EUX AUSSI AVAIENT CHOISI
LE LYCEE DAUDET
A NÎMES**

Ils ont contribué à forger l'identité du lycée

NUMA BARAGNON (1835-1894). Avocat et député, il fut sous-secrétaire d'État à l'Intérieur.

CHARLES JALABERT (1819-1901). Peintre en honneur sous le Second Empire.

La trilogie des « Gaston »

qui, en fait, furent quatre, comme les Mousquetaires...

GASTON BOISSIER (1823-1908). Écrivain (*Promenades archéologiques, Étude de Cicéron*), maître de conférences à l'École Normale Supérieure et professeur d'éloquence latine au Collège de France. Collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, il fut élu à l'Académie Française en 1876 et en devint secrétaire perpétuel en 1895.



G. Darboux

GASTON DARBOUX (1842-1917). Mathématicien, doyen de la faculté des Sciences de Paris, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

GASTON DOUMERGUE (1863-1937). Avocat protestant, élu député (radical-socialiste) de Nîmes en 1893, il fut plusieurs fois ministre entre 1902 et 1917, et président de la République de 1924 à 1931. Rappelé à la suite des émeutes du 6 février 1934, il présida un gouvernement d'union nationale pendant 10 mois avant de démissionner.



G. Doumergue

GASTON DEFFERRE (1910-1986). Député socialiste des Bouches-du-Rhône, maire de Marseille (1944-1945 ; 1953-1986), candidat à la présidence de la République (1969), il fut ministre de l'Intérieur (1981-84), puis ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire (1984-86). À ce titre, il présida à la décen-

territoire (1984-86). À ce titre, il présida à la décentralisation.

ÉMILE JAMAIS (1856-1893). Lauréat de la faculté de droit de Paris, en droit romain et droit civil, lauréat du Concours Général des facultés de droit de France, secrétaire de la conférence des avocats de Paris, il fut également député républicain du Gard, en 1885, réélu au premier tour en 1889 au scrutin uninominal, rééditant l'exploit en 1893. Il fut également nommé sous-secrétaire d'État aux colonies en 1982.

ERNEST DENIS (1849-1921). Historien du peuple tchèque, il prit une vraie place politique au côté de Masaryk afin que la Tchécoslovaquie retrouve indépendance et originalité culturelles. Participant à l'organisation d'une armée tchécoslovaque en France, son dessein est de faire reconnaître les droits des Tchèques à l'indépendance, chose faite en octobre 1918.



Ernest Denis

Lauréats du prix d'honneur de l'association des anciens élèves.

BERNARD LATZARUS (en 1903). Universitaire de renom, fort caractère qui enseigna au lycée avant d'être nommé à l'université. Membre du Comité Départemental de Libération.

RAOUL STOUPAN (en 1907). Écrivain connu sous le pseudonyme de Raoul Stéphan, auteur notamment de *Monestié, le Cévenol*.

ALFRED LEGAL (en 1911). Professeur de droit, doyen de la faculté de droit de Montpellier

HENRI CHABROL (en 1914). Ancien normalien, pionnier du sport scolaire et universitaire, international en football dès l'âge de vingt ans, deux fois vainqueur de la coupe

de France mais aussi poète, plusieurs fois distingué par l'Académie Française pour ses œuvres en occitan et en français.

WILLIAM SESTON (en 1917). Ancien normalien, professeur d'histoire à la Sorbonne.

ALBERT SOBOUL (en 1931). Lui aussi professeur d'histoire à la Sorbonne et spécialiste nîmois incontesté de la Révolution française (*Dictionnaire historique de la Révolution française, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, La Civilisation et la Révolution française, Les Problèmes paysans de la Révolution française*).

D'autres encore, qui n'eurent pas le prix d'honneur mais n'en furent pas moins célèbres :

Paul ARNAL (1870-1950). Pasteur protestant qui fut dès sa jeunesse à Florac, un des fondateurs de la spéléologie scientifique moderne et de l'exploration des avens et canyons des Causses majeurs, à côté de Martel, Armand et Mazauric. Créateur du Club cévenol pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel des Cévennes et des Causses.

DUBOUT (1905-1976). Ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Montpellier, il vint à Paris en 1924, où son talent de caricaturiste lui ouvrit immédiatement les portes de nombreux journaux et magazines, tel *Satirix*. Ses dessins d'humour rabelaisien et ses personnages burlesques lui permirent d'aborder avec un égal bonheur tous les genres d'illustration dont celles de livres : les poésies de Villon, le *Gargantua* de Rabelais, les *Embarras de Paris* de Boileau (1929) jusqu'à l'*Histoire de France* de Frédéric Dard (1971), en passant par Molière, Balzac et Marcel Pagnol.

JEAN PAULHAN (1884-1968). Directeur de la *Nouvelle Revue française* de 1925 à 1940, puis, avec M. Arland, de 1953 à 1968. Dans la clandestinité, il fonda avec J. Decour *Les Lettres françaises* (1941) et, avec Vercors, les Éditions de Minuit. Animé par le goût du paradoxe et de la mystification, il fut aussi un temps chercheur d'or à Madagascar et professeur de malgache à l'école des langues orientales. En 1945, le grand prix de littérature de l'Académie Française salua l'ensemble de son œuvre (*Le Guerrier, Le Pont traversé, La Guérison sévère, Les Fleurs de Tarbes ou la fureur des Lettres, Paroles transparentes*, etc.).

Georges SALAN (1901-1981). Médecin et résistant, il fut dès 1942 responsable à Nîmes de L'Armée Secrète et de Combat. Il sera nommé président du directoire départemental des Mouvements Unifiés de Résistance (M.U.R.) dont il parfait l'organisation. Déporté en 1944 à Newengamme et Ravensbrück puis libéré par les Russes, il devient membre du Comité de Libération et représentera le Gard à l'Assemblée constituante de 1945. Il est fait Compagnon de la Libération pour son attitude hautement morale.

RAOUL SALAN (1899-1984). Ancien élève de Saint-Cyr, il devient après la Seconde Guerre Mondiale commandant en chef en Indochine (1952-53) et en Algérie en 1956. Il cautionna l'insurrection d'Alger (13 mai 1958), qui devait amener le retour au pouvoir du général de Gaulle dont il combattit ensuite la politique algérienne. En 1961, il participa au putsch d'Alger, puis fonda l'OAS. Arrêté en 1962 et condamné à la détention perpétuelle, il fut libéré en 1968 et amnistié en 1982.

ANDRÉ FRAIGNEAU (1905-1991). Une de ses pensées le définit avec finesse : « Un poète se doit d'être un homme très grave, et, par politesse, d'avoir l'air léger. ». De son amitié avec Michel Déon naîtra le recueil de correspondance *Une longue amitié* et il en fut de même pour Marguerite Yourcenar dont il fit la connaissance chez Grasset. À lire : *Les Voyageurs transfigurés* (1933), *L'Irrésistible* (1935), *La Grâce humaine* (1938), *Les Enfants de Venise* (1946), *Journal profane d'un solitaire* (1947), *L'Amour vagabond* (1949).

En 1943, la classe de Première A section classique Latin-Grec, rassemble quatre futurs normaliens : Yvon Bres, agrégé de philosophie et professeur à la Sorbonne, Cavalier, agrégé d'italien, Jean-Pierre Serre, agrégé de mathématiques et Robert Chabbal, agrégé de physique. Ces deux derniers méritent notre attention.

JEAN-PIERRE SERRE, premier prix de mathématiques au Concours Général, plus jeune admis à l'École Normale Supérieure au premier essai. Il obtint en 1954, à l'âge de vingt-huit ans, la médaille Fields, Prix Nobel des mathématiques. Professeur au Collège de France (chaire d'algèbre et de géométrie), membre du groupe Bourbaki, Jean-Pierre Serre est un des créateurs des mathématiques modernes, mondialement reconnu pour ses travaux sur les espaces analytiques complexes et la topologie algébrique. Le 3 juin 2003, le roi de Norvège lui a remis la distinction suprême du prix Abel de mathématiques dont il est le premier lauréat.

ROBERT CHABBAL, agrégé de physique, fut tout jeune vice-doyen de la faculté des Sciences d'Orsay, dont il fut, au début des années soixante, le

véritable organisateur. D'abord directeur scientifique, puis directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique, il fut l'un des concepteurs du four solaire d'Odeillo. Médaille vermeil du Centre National d'Études Spatiales.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, bien d'autres élèves obtinrent de remarquables succès, parmi lesquels plusieurs entrèrent à l'École Normale Supérieure ou à l'École Nationale d'Administration tels :

ROBERT POUJADE, ancien normalien, ministre de l'Environnement (le premier de la présidence Pompidou) puis maire de Dijon, successeur du Chanoine Kir.

ROGER ESTABLET, agrégé de philosophie, professeur à l'université d'Aix-Marseille.

JEAN-MICHEL GAILLARD, ancien énarque, conseiller culturel à l'Élysée auprès du président Mitterrand, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

PATRICK CABANEL, historien, professeur à l'université du Mirail à Toulouse, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire des Cévennes et du protestantisme.

Jean-Marcel BOUGUEREAU et Gérard DUPUY, deux jeunes gens qui partirent dans les années cinquante animés d'un désir bouillant de renouveler la presse en servant un nouveau quotidien baptisé d'un nom emblématique : *Libération*.

CHRISTIAN GIUDICELLI, chroniqueur littéraire, collaborateur de nombreuses revues (*Cahiers de saison*, *Combat*, *La Quinzaine littéraire*, *Écrivain magazine*, la *N.R.F.*), animateur de l'émission « Traitement de textes », co-présentateur sur France Culture de « La matinée littéraire » et « Lettres ouvertes », conseiller littéraire chez Gallimard et directeur de la collection « Fantaisie de voyageur ». Il a reçu notamment le prix Valéry Larbaud pour *Une affaire de famille* (1981) et le prix Renaudot pour *Station balnéaire* (1986).

JEAN CARRIERE, jeune journaliste à Paris en 1953, il pratique d'abord la critique musicale (son père était chef d'orchestre) puis se tourne vers l'écriture. Son amitié avec Jean Giono donne lieu à quinze

entretiens radiophoniques. Devenu réalisateur de radio et de télévision, il tourne *L'itinéraire du hussard* directement inspiré du *Hussard sur le toit*. Il reçoit un prix de l'Académie Française en 1967 pour son premier roman, *Retour à Uzès*, et le prix Goncourt 1972 pour *L'Épervier de Maheux*. En 2001 paraît *Feuille d'or sur un torrent* qui retrace le parcours d'un frère et d'une sœur voyageant de Camargue jusque dans le Grand Nord.

JEAN-PIERRE MILOVANOFF, homme de théâtre et romancier nîmois, il a publié des pièces dont *Cinquante mille nuits d'amour* en 1994, *Squatt*, et de nombreux romans au classicisme pur irrigué de lyrisme dont *L'Ouvreuse* qui reçut le prix Alphonse Daudet, *Rosita* (1994), *Le Russe blanc* (1995), *Le maître des paons* pour lequel il reçut en 1997 le prix Goncourt des Lycéens. Il aime à décrire « des vies faites de jours, de nuits et de souvenirs », des sagas familiales lentement tissées autour d'un personnage central comme celui d'Ephraïm dans *L'Offrande sauvage*, ou bien celui de son arrière-grand-mère dans *La Splendeur d'Antonia*, prix Delteil en 1996, ou bien encore l'homme vieillissant et paralysé de *La Mélancolie des innocents* écrit en 2000. Son dernier roman *Long couteau* écrit en 2004 retrace avec modernité l'errance nîmoise d'un licencié pour raison économique laquelle sera pavée de retours sur soi, de rencontres insolites jusqu'au drame final du meurtre du fils de celle qui le quitta sans qu'il ne cesse jamais de l'aimer.



J.P. Milovanoff

Quelques professeurs :

S'il y eut de très bons élèves, c'est qu'il y eut aussi, corollaire oblige, d'excellents professeurs, hommes et femmes de caractère, pour certains à l'originalité marquée. Plusieurs ont participé à la vie de leur cité comme conseillers municipaux, consuls ou maires, et à la vie de la nation comme députés et ministres.

GERGONNE, ancien officier de l'Empire, mathématicien illustre et professeur de philosophie, refusait obstinément d'acheter une toge pour les séances solennelles de la distribution des prix « ayant mieux à faire de mon modeste salaire ». Ses manifestations d'humeur ne l'empêchèrent pas d'être nommé recteur à Montpellier. Il présida également l'Académie de Nîmes.

L'ABBÉ FARIEL, dont Alexandre Dumas fit l'Abbé Faria, professeur de philosophie originaire de Goa et expert en sciences occultes. Voir à son sujet l'anecdote rapportée dans le chapitre «Quelques repères en pédagogie».

MARTINENCHE, professeur de lettres, il prononça en 1894 le discours d'usage à l'occasion de la première distribution des prix se déroulant dans la toute nouvelle salle des fêtes : « Une ère nouvelle commence pour vous ! Parents, vous n'êtes plus à la merci d'une pluie intempestive. Élèves, vous n'avez plus à craindre que vos triomphes ne rencontrent point une enceinte digne de leur couronnement. L'avenir s'ouvre devant vous, radieux. »

ÉDOUARD DALADIER, professeur au lycée avant de s'engager dans la carrière politique qui le conduisit jusqu'à la présidence du conseil des ministres dans les années trente.

MAURICE CLAVEL, journaliste, homme de lettres, auteur des *Albigeois* et de la célèbre apostrophe lancée à la télévision : « Messieurs les censeurs, bonsoir ! ».

ALEXANDRE, philosophe qui fut l'élève d'Alain et laissa une profonde impression sur ses élèves.



E. Saintenac

Beaucoup d'autres encore mériteraient que soient cités leurs noms, mais il en est deux qui ne peuvent être oubliés, ayant été des figures de grande stature morale :

ETIENNE SAINTENAC (1916-1944). Fils du pasteur Daniel Saintenac (aumônier volontaire tué au front en 1917), élève de Jean-Paul Sartre à l'École Normale Supérieure, il est nommé au lycée de garçons de Nîmes à la rentrée de 1942. En contact avec la Résistance (Combat), il est recherché et se cache en Suisse avant de reprendre quelque temps plus tard son enseignement au lycée. Après l'arrestation du docteur Salan, il le remplace à la tête de l'Armée secrète. Traqué, il se cache un temps dans l'infirmerie du lycée, puis est arrêté par la Gestapo à son domicile, rue de la Lampèze, en mars 1943. Incarcéré aux Baumettes, déporté à Nevengamme, il meurt le 3 juin 1944 à bord du bateau Cap Acorna, coulé par erreur dans la rade de Lubeck. Ses engagements le firent citer à l'Ordre de la Nation.

HENRI ABOUT, professeur de lettres classiques au lycée en 1942-43. Une phrase est demeurée célèbre parmi ses élèves, qui en dit long sur le principe de résistance érigé en devoir : « Fermez la porte ! Maintenant, nous sommes en France. » Déporté à Mathausen, s'y liant d'amitié avec Lacaze, il sera l'un des héros de l'évasion racontée dans le célèbre livre *Le Tunnel*, sous le nom de Professeur Reboud. Sauvé par son humour, sa rage de vivre et sa forte constitution, il en revint et plus tard, intégra le lycée d'Alès jusqu'à la fin des années soixante.

Enfin, une pensée particulière pour CHRISTIAN LIGER (1935-2002), ancien professeur du lycée et écrivain, disparu il y a deux ans et demi.

Après un doctorat ès lettres obtenu à Montpellier, il devient professeur de lettres, d'abord au collège Condorcet, ensuite au lycée Daudet auquel il demeurera vivement attaché. Adjoint à la culture entre 1989 et 1995, il œuvra efficacement pour le projet d'implantation du Carré d'Art, servit la ville à travers son livre *Nîmes sans Visa* (réédité en 2001) et les élèves du lycée en venant leur parler de son œuvre et de sa vision de l'écriture. "Ecrire les vies qu'il aurait voulu vivre" donna matière à la restitution littéraire de grands destins comme celui dépeint dans le "Roman de Rossel" qui obtint la bourse Goncourt de la Biographie en 2000 ou encore celui du Caravage dans "Il se mit à courir le long du rivage."



Ch. Liger

Aimant embrasser toutes formes d'art – puisqu'il se distingua aussi en essayiste et en auteur dramatique, par des textes mis en scène, notamment *Le Sacrifice*, *Les Noces de Psyché*, *La Tour d'Einstein* et *Chronique de la vie et de la mort d'Hitler* – sa dernière œuvre, *Déconstruction*, conjugue la littérature et la peinture de sa fille Odile.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

L'Association dénommée à l'origine "Association Fraternelle des Anciens Elèves du Lycée de Garçons de Nîmes" est la plus ancienne association d'anciens élèves de province. Elle a été créée le 20 Mars 1867, bien avant la reconnaissance de l'existence légale des associations par la loi de 1901, le lycée étant encore Grand'Rue.

Son premier président a été Emile TEULON, alors député et Président de la Cour Impériale du Gard. Les statuts établis lors de la création de l'association restent toujours en vigueur. Ils en définissent l'objet.

En dehors de toute considération politique :

"Resserrer les liens de camaraderie qui doivent unir les anciens élèves d'un même établissement. Venir en aide, moralement et matériellement, aux camarades en difficulté. Participer aux activités créées autour de la vie du Lycée. Attribuer, à la fin de l'année scolaire, des prix aux meilleurs élèves des "Hautes classes".

Apporter, quand le besoin s'en fait sentir, concours et soutien moral à la direction du Lycée pour l'aider à assurer le maintien en bon état, la conservation ou la rénovation de l'établissement".

Depuis sa création, l'association, sous la présidence de Nîmois dévoués, a parfaitement rempli sa mission. Parmi ces Présidents, on peut citer :

"Numa BARAGNON, avocat, député 1869-1871,



"Léon PENCHINAT, Président de la Cour d'Appel de Montpellier 1879-1881,
 "Albin MICHEL, Avocat, publiciste 1881-1885,
 "Max RAPHEL, Architecte 1910-1912,
 "Ferdinand PORTAL, Conseiller de Préfecture 1913-1927,
 "Théophile BARNIER, Ancien Préfet; Trésorier payeur général 1927-1939,
 "Jean BOSC, Sénateur du Gard, 1945-1955,
 "Maurice GONY, Avocat, 1956-1965,
 "Pierre HUGUES, Ancien Censeur, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes 1966-1977,
 "Jean MENARD, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes 1977-1984.

Et depuis le 8 Novembre 1984, c'est Georges PINCEMAILLE (ancien expert à la Cour d'Appel) qui a assuré la relève. L'Association a, depuis sa création, parfaitement joué le rôle défini par ses statuts.

Un bulletin trimestriel rappelant les activités de ses membres a été édité régulièrement. Il est devenu commun à partir de 1908 avec celui des Anciennes Elèves du Lycée de jeunes filles. Ces bulletins relataient les nombreuses activités des deux associations et chaque année annonçaient les lauréats des prix décernés par l'association aux meilleurs élèves du lycée de Garçons. On relève dans le bulletin de 1909 que le prix remis à Henri ESPAGNAC était le quarante-deuxième prix depuis sa création en 1867.

La parution de ces bulletins s'est interrompue en 1914 avec la guerre. Pendant la guerre, une partie des locaux du lycée ayant été mise à la disposition des Services de santé militaire pour assurer des soins aux blessés, l'Association leur a apporté son aide et a accordé des bourses à certains orphelins déclarés pupilles de la nation. Elle a d'autre part organisé l'accueil de 80 jeunes Serbes réfugiés à Nîmes à la suite de la retraite des troupes serbes chassées de leur pays. Ces activités d'aide et de secours étaient réalisées grâce à l'action de Ferdinand PORTAL.

Peu d'années après sa création, l'Association avait été confrontée à une querelle au sein du conseil municipal quant au transfert du Lycée alors installé Grand'Rue, S'il était évident que le bâtiment demeurerait trop exiguë, le lieu d'une nouvelle implantation faisait l'objet d'un débat politique. Tandis que les partis de droite préconisaient l'achat d'un petit local en dehors de la ville et le maintien sur le site de la Grand'Rue, les républicains soutenaient la solution du transfert total dans les bâtiments du boulevard Saint ANTOINE actuellement Victor HUGO). L'Association représentée par ses présidents Léon PINCHINAT et Albin MICHEL, fit pression pour appuyer l'option du transfert total

au boulevard Saint Antoine afin d'éviter une dispersion nuisible à un bon enseignement. Une démarche de conseillers municipaux accompagnés d'Albin MICHEL, auprès du Ministre de l'Instruction publique, Jules FERRY, permit d'obtenir la promesse d'une aide de l'état pour les travaux à venir. Ce qui a entraîné la décision d'une installation dans les locaux que nous connaissons. Ce qui fut fait en 1882, pour l'année scolaire 1882-1883. Après la guerre de 14-18, l'Association a repris son activité sous la présidence de Ferdinand PORTAL.

Le 15 Novembre 1922, les plaques aux morts de la guerre de 14-18, réalisées à l'initiative et aux frais de l'Association sont inaugurées dans le parloir par Gaston DOUMERGUE, ancien élève du Lycée, et alors député du Gard avant de devenir en 1924 Président de la République. A la rentrée scolaire de 1924, suite à la décision des gouvernements Tchécoslovaques et Français d'accueillir à Nîmes des élèves tchécoslovaques en hommage à l'action d'Ernest DENIS et pour remercier sa ville, de jeunes tchèques choisis parmi les meilleurs élèves de leur pays, furent inscrits dans notre Lycée.

Pour cette première année 1924, ils furent hébergés dans les familles de nos membres. Par la suite, au fur et à mesure de leur arrivée, ces amis tchèques accueillis comme pensionnaires au Lycée, se virent attribuer des correspondants nîmois choisis le plus souvent parmi des familles des membres notre association.

Parallèlement, des aides financières furent apportées ou obtenues des pouvoirs publics à l'intention d'anciens élèves ayant interrompu leurs études du fait de la guerre et qui souhaitaient les reprendre afin d'obtenir leurs diplômes.

L'action de l'association fut ainsi reconnue, puisque par décret ministériel du 11 Juillet 1929, l'Association a été déclarée "d'Utilité Publique". Elle l'est toujours.

Sous l'impulsion du Président BARNIER (1927-1939) et du secrétaire général Georges PALLIER la participation aux activités de l'association devint, à cette époque, un motif de rencontre avec, chaque année, le bal des Anciens Elèves dans la salle des Fêtes, événement mondain particulièrement prisé dans la saison nîmoise. Le journal " le petit Marseillais " relatait le Bal Réveillon du 31 Décembre 1935: " le tout Nîmes Sélect s'était donné rendez-vous le 31 Décembre dans la salle des fêtes au Lycée pour le bal annuel des Anciens Elèves. Tout était prévu pour donner à cette réunion mondaine le maximum d'éclat. Dans la salle aux somptueux décors, ce fut un ravissement des yeux

que d'assister aux évolutions des couples d'une haute élégance... ". Durant toute cette période jusqu'en 1939, le bénéfice de toutes ces manifestations permettait à l'association d'accorder des bourses de voyages ou d'études aux élèves les plus méritants ou les plus nécessiteux du Lycée. Sans, bien entendu interrompre les remises des prix des Anciens Elèves aux élèves de terminales.

Parmi les lauréats de ces prix nous relevons les noms de : Henri CHABROL, Jean BRUNEL, Octave NADAL. Albert SOBOUL, Henri SERMENT, Marc CERVEAU, tous élèves brillants qui ont, par la suite, parfaitement réussi.

En 1938 l'Association dénombre près de 500 cotisants.

Entre 1939 et 1945, l'Association est restée en sommeil et c'est sous la présidence du sénateur Jean BOSC secondé par les anciens secrétaires Raymond COMMES et Georges PALLIER qu'elle a repris son activité en 1946. Secondé efficacement par Pierre HUGUES, censeur du lycée, lui-même ancien élève, le bureau s'est entouré de plus jeunes rentrés depuis peu dans la vie active. Un nouvel élan était donné: reprise des remises des prix de l'Association - Organisation de fêtes enfantines dans la salle des fêtes avec les petites classes des deux Lycées - Repas annuels - célébration de la Saint CHARLEMAGNE avec goûters offerts aux internes et aux premiers de chaque classe - Visites en car de lieux touristiques auxquelles quelques élèves tchèques ont été invités lors du retour à Nîmes de la section tchèque (1969-1973)- Reprise des bals annuels dans la salle des fêtes; celui du demi-siècle en 1950 est resté dans toutes les mémoires. Partenariat avec " Ecole Buissonnière " pour l'organisation de bals lycéens dans la salle des Fêtes. En 1964, l'Association a dû s'impliquer dans les difficiles discussions ouvertes pour donner un nom à notre Lycée. Beaucoup souhaitaient choisir un ancien élève, mais lequel ? Trois noms revenaient souvent : Gaston DOUMERGUE, ancien président de la République, Gaston DARBOUX, mathématicien membre de l'Académie des Sciences, Gaston BOISSIER, latiniste, membre de l'Académie française, sans qu'on pût jamais se décider. Sur proposition de Maurice GONY, Président de notre association, le nom d'Alphonse DAUDET fut choisi bien que certains détracteurs aient objecté qu'il n'avait jamais été élève à Nîmes même s'il y était né.

Vint 1968 et avec lui l'annonce qu'il est interdit d'interdire et le refus de tout classement. D'où la disparition des prix, en particulier celui des Anciens Elèves.

La durée de la scolarité au lycée est réduite puisque ramenée aux classes de seconde, première et terminale, les 6èmes, 5ème, 4ème et 3ème s'effectuent désormais dans d'autres établissements (collèges), en particulier à FEUCHERES qui perd le titre de Lycée.

La vague de 68 a laissé des traces. Nos archives rangées soigneusement à l'intérieur du parloir par le Censeur HUGUES dans une belle armoire provençale offerte à l'époque par Jean BOSC, ont disparu en même temps que le meuble (jamais retrouvé).

Les plus anciens se lamentent sur leur lycée " qu'ils ne reconnaissent plus " et qui n'a plus dans sa ville la place qui était la sienne. Il n'y a plus de salle des fêtes car le plancher, jugé dangereux, oblige à en interdire l'usage. La cour d'honneur, dont l'harmonie et les pelouses faisaient l'admiration des visiteurs, est laissée à l'abandon, les bâtiments manquent d'entretien. En même temps les élèves tchèques qui étaient revenus en 1969 ont regagné leur pays du fait de l'occupation russe. C'est le moment (1970) où le proviseur BRECHON fait paraître un livre intitulé " La fin des Lycées ". Mais la vie continue!

Petit à petit le lycée reprend le cours de ses études. A l'heure des résultats du bac, Daudet affiche un fort pourcentage de réussite. Pour les Anciens Elèves, le lycée redevient leur lycée. Ils peuvent à nouveau déclarer : "DAUDET sera toujours DAUDET".

Et l'Association reprend son activité. Une tâche urgente se fait jour.

Après une période d'apaisement qui avait vu revenir les élèves tchèques, les chars russes ont pénétré dans Prague et les Soviétiques ont imposé un régime communiste autoritaire en Tchécoslovaquie. Une fois encore la section tchèque n'est plus dans le lycée et nos amis anciens élèves sont persécutés. Nous devons aider ceux qui tentent de s'échapper. Trois d'entre eux y parviennent. L'Association les accueille et s'efforce de faciliter leur présence à Nîmes. L'un d'entre eux restera au lycée comme enseignant de Tchèque. C'est l'époque où il devient urgent de procéder à des travaux de sauvegarde des locaux. L'Association organise dans le réfectoire un repas auquel sont invités les responsables locaux (Mairie, préfecture, rectorat). Le chauffage est insuffisant ; les convives en font le constat; quelques semaines après, la mairie (qui avait à cette époque la charge de l'entretien des bâtiments) décide de faire effectuer la remise en état du réfectoire.

Peu après, Jacques TERRISSE est nommé proviseur et la ville désigne un ancien élève, Albert THERME, pour s'occuper des lycées. Parallèlement les lois de décentralisation confient à la région la charge de l'entretien des bâtiments et des installations. Un représentant de la région -Jean-Paul FOURNIER- s'implique dans un projet de rénovation des installations. L'association s'y associe. L'équipe ainsi formée obtient la mise en route d'une première tranche de crédits qui permet la rénovation des laboratoires de physique et chimie, de nombreuses chambres sont aménagées dans les anciens dortoirs et les cuisines sont modernisées. Les épouses des Anciens élèves sont maintenant conviées aux repas de l'Association devenus semestriels. Des intervenants de qualité présentent des conférences sur des sujets locaux. Depuis lors, 80 à 100 personnes assistent régulièrement à ces réunions conviviales suivies avec intérêt.

En Mars 1983 l'assemblée Générale de l'Association présidée par Jean MENARD, tenue en présence du Maire Jean BOUSQUET marque le début des manifestations organisées par les Anciens Elèves pour célébrer le centenaire du Lycée; C'est l'occasion de lancer officiellement la remise en état de la salle des fêtes.

En 1987 l'Association décide avec le proviseur TERRISSE de rétablir la tradition de la remise des prix des Anciens Elèves. Débutée timidement par l'attribution de prix aux meilleurs élèves des classes de premières littéraires, la cérémonie s'est très vite amplifiée, d'autant plus que, sous l'impulsion d'Albert THERME, la ville de Nîmes s'y est associée, en remettant des prix aux élèves de philosophie. Puis, en même temps que les récompenses étaient étendues par les Anciens Elèves aux classes de premières scientifiques, la ville récompensait les classes de Math Elem.

Actuellement, en première et en terminale, quatre disciplines sont récompensées:

"Sections Lettres

"Sections Mathématiques et scientifiques

"Sections Sciences économiques et sociales

"Section STT

Dans chaque section, il est remis avec un diplôme :

"Un premier prix (un chèque des 75 euros et un livre de valeur)

"Un second prix (un chèque de 35 euros et un livre de prix)

"Trois accessits (un livre d'intérêt local ou régional)

La cérémonie qui a lieu fin Mai, début Juin, dans la salle des Fêtes en présence des autorités civiles et académiques, est l'occasion de réunir 200 à 300 participants, dont de nombreux membres de notre Association.

En 1991 à l'initiative de notre ami, René MEJEAN, un projet de réunion des élèves ayant passé le bac en 1938-39 est mis à exécution.

René MEJEAN en fait la relation suivante.

24 NOVEMBRE 1991. QUELLE BONNE IDEE !!

Quelle bonne idée !

Telle fut la réponse unanime à notre proposition de réunir, hors le cercle des seuls adhérents à l'association, le plus grand nombre des garçons entrés en sixième en 1931 et co-lycéens jusqu'aux second bacc et prépas en 1938-1939.

Une petite entorse donc à la convention associative mais vite aplanie grâce à la compréhension de Georges Pincemaille et Jean Ménard, les présidents en exercice ou ex, qui étaient tous deux, partie du projet.

L'organisation, menée par notre petite équipe, indépendamment de la structure de l'association, fut longue: mise au point des listes, recherche des adresses, interrogation par écrit sur le jour de semaine souhaitable, midi, soir, présence des conjoints, repas assis ou buffet, etc etc.

La convocation qui résulta de cette consultation, proposait un repas de midi, assis, au Lisita, si proche du bahut, et comprenait une visite du lycée, obtenue par Georges, sous la conduite personnelle du proviseur lui-même, monsieur Terrisse.

L'accueil fut immédiat et enthousiaste, les réponses en très grand nombre, beaucoup affirmatives malgré, souvent, un long voyage, d'autres annonçant le grand regret d'une impossibilité à se joindre à nous.

Ont été présents :

"Mme Christel, née Casserat et son mari, Mmes Durand, née Héraud, Mlle Fabre, (nos camarades féminines de Math Elem).

"Mrs et Mmes Bieau, Euzéby (Lyon), Fabregoul, Flaissier, Guérin (Caluire), Huguet, Joseph, Mazier, Méjean, Ménard, Méric, Pincemaille, Rey, Silhol (Paris).

"Mrs Agussol, Bonifas, du Caylar, Cointault, Cormouls, Dufour (Paris), Fajon, Gamier, Gaussen, Goux, Granier (Six-Fours), Nuris, Paul, Rousse! (Toulon), Tourreau, et notre camarade tchèque Micâteck (venant de Suisse).

S'étaient, entre autres, excusés, par courrier, avec beaucoup de regrets :

"Mme Rice, née Maroger (Seattle, U.S.A.).

"Mrs Bernet, Cabouat, Carcassonne, Roland Fabre, Gondran (lointain Sud-ouest), Ranquet (Dominicain, Toulouse), et aussi Bellot, Teissèdre, Valenty (tous trois, St Cyr 1939), beaucoup d'autres encore, par téléphone ou contact personnel.

La journée, par belle météo, fut remarquable.

Nous eûmes le front d'isoler nos épouses (pardon, encore, chères amies !!), pour revivre, entre garçons, ce long compagnonnage, de six à sept années, pour la plupart d'entre nous,

L'installation, autour de tables rondes, permit d'élargir le champ de nos conversations.

La présence de Micâteck fut un honneur et un plaisir.

Je pense que la composition du menu du jour s'effaça au profit de nos divagations d'adolescents, ressuscités pour quelques heures.

Le rappel de l'absence de beaucoup de nos camarades, hélas décédés, nous ramenait au présent de nos artères septuagénaires.

La visite du lycée fut l'élément incontournable de notre journée. Elle permit la poursuite de nos échanges et raviva d'autres sentiments, in situ, en quelque sorte.

Monsieur Terrisse fut un hôte chaleureux et un guide remarquable.

Certes, il s'excusa de la vétusté de quelques enduits, peintures, mobiliers datant de notre temps. Mais, il nous étonna par la qualité des réalisations récentes dont la plupart était de son initiative.

En rez-de-cour "des grands", il prit un immense plaisir à détailler les capacités du laboratoire, tout récent, des sciences physico-chimiques,

Aux étages et, principalement, sous les combles, il présenta les nombreuses chambres, modernes, aménagées dans l'ancien dortoir de 1908, pour les internes des prépas, l'immense salle de gymnastique, ailleurs, les cuisines et salles de repas :

Beaucoup de détails révélaient le soin que ce chef d'établissement, moderne et praticien, prenait des touches d'achèvement et de fonctionnalité des réalisations.

Nous eûmes la tristesse de constater l'immense détresse de l'ancienne grande salle des fêtes de 1500 places, lieu majestueux mais froid de nos distributions des prix et des épreuves des baccs et concours, maintenant, sous nos yeux, ensevelie sous les gravas de ce plafond de cathédrale, écroulé et jonchant un sol saturé de poussière.

Sous nos yeux, monsieur Terrisse, fit l'analyse de son projet, déposé depuis longtemps, d'une belle nouvelle salle d'honneur et de conférence, fonctionnelle et moderne avec, suspendu dans la hauteur impressionnante de l'immense voûte ancienne, un plateau autonome, destiné aux laboratoires informatiques.

Monsieur Terrisse ne vit pas l'achèvement de son projet, enlevé trop tôt, hélas, lors d'un accident de voiture aberrant, fruit de la fatalité du hasard de quelques fractions de secondes de trop ou de pas assez.

Le clou de la soirée, juste avant le verre de l'amitié clôturant cette belle journée, fut la visite du petit bâtiment de la nouvelle bibliothèque. Moderne, du fait de la mise à disposition complémentaire des élèves, de quotidiens, périodiques ou publications, et étonnante en raison de l'absence de contrôle des participants, venant librement consulter, prendre ou remettre en place les documents souhaités !!

" Et, ça marche !!", conclut notre hôte.
Merci, monsieur Terrisse.

René Méjean.

L'année scolaire 92-93 s'était parfaitement déroulée" avec des résultats excellents au baccalauréat, et nous nous réjouissions de la nouvelle de la prochaine inauguration de la salle des fêtes enfin terminée, quand notre proviseur Jacques TERRISSE a été victime d'un accident mortel sur l'autoroute qu'il empruntait pour partir en vacances. Un énorme rocher chargé sur un camion s'est détaché du chargement

alors que le véhicule franchissait un pont au-dessus de l'autoroute. Le rocher en tombant a écrasé la voiture qui, à ce moment, passait sous le pont.

Dès l'annonce de ce décès, l'Association représentée en nombre à la cérémonie des obsèques a demandé au Conseil d'administration du Lycée d'honorer la mémoire de Jacques TERRISSE en donnant son nom à la nouvelle salle des fêtes. La lettre suivante a donc été rédigée et notre demande a été acceptée.



ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE ALPHONSE DAUDET
BOULEVARD VICTOR-HUGO
30 000 NIMES

Nîmes, le 20 juillet 1993

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Lycée
Alphonse DAUDET**
Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Notre lycée vient de perdre en Jacques TERRISSE un proviseur d'exception. Grâce à lui notre établissement a connu un total renouveau.

Son action a placé le lycée DAUDET au premier rang parmi les grands lycées nationaux. Sa disparition tragique nous a douloureusement frappés.

L'Association des Anciens Elèves qui a collaboré avec persévérance à ses côtés pour convaincre les pouvoirs publics d'assurer la remise en état de la salle des fêtes, s'était réjoui de voir cette salle bientôt inaugurée.

Hélas il ne sera pas là à cette occasion et la cérémonie sera attristée du fait de son absence.

Les Anciens Elèves pensent qu'il serait opportun d'associer le nom de Jacques TERRISSE à cette réalisation.

Nous nous permettons donc de demander au Conseil d'Administration de bien vouloir envisager d'appeler cette nouvelle salle des Fêtes "SALLE JACQUES TERRISSE".

Une plaque de marbre en son honneur pourrait être apposée à l'entrée de la salle.

Notre Association souhaiterait participer à son financement aux côtés des autres associations, syndicats, collectivités locales ou personnalités dont émanent les membres du Conseil d'Administration qui le souhaiteraient, si une décision dans ce sens était prise.

Nous espérons que notre démarche sera accueillie favorablement par tous. Nous vous demandons de ne pas y voir une intention quelconque de nous immiscer dans les travaux de votre Conseil d'Administration.

Mais de considérer seulement que les Anciens Elèves qui gardent de leur proviseur un souvenir ému, souhaitent voir son nom et son action gardés vivaces à l'attention des nouvelles générations d'élèves du lycée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, à l'assurance de nos sentiments respectueusement dévoués.

Le Président
Georges PINCEMAILLE
Membre du Conseil d'Administration du Lycée DAUDET

1994 a été une année riche en activités pour notre Association : Deux dîners avec conférences présentées par Raymond CASTAN et Christian LIGER ont réuni chacun près de 100 participants, l'un au restaurant Lisita, l'autre à l'hôtel Vatel.

Mais surtout le 9 Avril 1994, nos amis Pierre MONTEILS et Robert DORIA ont réuni près de 70 participants pour fêter le cinquantenaire de leur baccalauréat passé exceptionnellement le 4 Avril 1944 (4 - 4 - 44). Pierre MONTEILS en fait la relation ci-après.

1944 - 1994, LE CINQUANTENAIRE DE NOTRE BACCALAUREAT. 9 AVRIL 1994 : UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE !

"UTINAM FELIX DIES ILLE SIT !" ("Que cette journée soit heureuse !") : C'est par ces mots que Robert DORIA, n'ayant pas oublié son latin, accueillit au Lycée DAUDET les 80 personnes venues participer, ce 9 AVRIL 1994 " à la rencontre amicale célébrant le cinquantenaire de leur baccalauréat passé en ces mêmes lieux, le 4 AVRIL 1944.

04.04.44 ! Drôle de date pour le baccalauréat! C'est que 1944 ne fut pas une année comme les autres. Ce fut celle de notre bacc, bien sûr. Mais ce fut surtout l'année au débarquement en NORMANDIE, puis en PROVENCE, l'année de la Libération de la FRANCE. Le gouvernement de VICHY avait prudemment avancé la date de l'examen de deux mois, mais élèves et professeurs n'ont été avertis que fin FEVRIER !

Un petit groupe d'anciens élèves de la promotion 1937-1944, composé de Jean BOUISSON, Robert CHAMBOULEYRON, Robert DORIA, Claude MERCIER, Pierre MONTEILS et Paul RAYNAL, eut l'idée de fêter ce cinquantenaire en organisant, sous le parrainage de l'Association des anciens élèves du Lycée et de son président Georges PINCEMAILLE une rencontre festive et amicale à laquelle seraient invités tous les anciens ayant passé la seconde partie du bacc. en notre lycée le 04.04.44...

Retrouver la liste des élèves de Math.Elem , Philo-science et Philo-lettres fut facile, grâce aux archives bien conservées du Censeur HUGUES, mais retrouver les adresses de 1994 fut autrement difficile. Deux mois de recherches et de correspondance furent nécessaires pour organiser cette manifestation qui eut lieu le SAMEDI 9 AVRIL 1994.

Une cinquantaine d'anciens élèves, dont beaucoup accompagnés de leur épouse, certains venant d'assez loin. (PARIS, NICE, LYON, MARSEILLE, GRENOBLE...) furent présents, soit environ 80 participants, plusieurs ne s'étant pas revus depuis cinquante ans.

Ce fut une journée bien remplie. En voici le programme :

- De 9h30 à 11h : Accueil dans la salle de la bibliothèque des professeurs, et retrouvailles chaleureuses, chacun plaçant sur sa veste une étiquette portant, son nom.

- A 11h30 .réception par la municipalité de NIMES, à l'ancien Lycée (cloître des Jésuites), échange de discours et vin d'honneur offert par la ville. Le Maire, Jean BOUSQUET, représenté par l'Adjoint Christian LIGER, avait tenu à faire de cette manifestation la première de celles de l'année de célébration de la Libération .

-12h30, Repas au restaurant LISITA, en présence de Mme Mireille MALLET-MENARD, Proviseur , de M. et Mme RAULET représentant nos anciens professeurs, et Georges PINCEMAILLE, Président des Anciens élèves du Lycée.

Au cours du repas amical notre ami Jean BOUISSON, homme de chiffres (ancien T.P.G.), nous prouva qu'il était aussi homme de lettres, en nous rappelant certains faits, gestes et propos qui ont égayé nos années de lycée, et en présentant, avec beaucoup d'humour le portrait vivant, à peine forcé, de nos anciens professeurs, avec leurs manies, leurs petits travers, leurs habitudes (parfois drôles) vestimentaires au comportementales... Nous avons revécu avec le sourire, nos années d'adolescence.

- 15h à 17h ; Visite guidée du Lycée, en cours de transformation, avec une attention particulière pour les nouveaux laboratoires, la salle des fêtes, le nouveau gymnase. Ces travaux ont été sollicités et commencés sous l'autorité du Proviseur TERRISSE, récemment et accidentellement décédé.

Pendant cette visite du Lycée, plusieurs des épouses qui ne connaissaient pas NIMES ont pu visiter les arènes sous la conduite de Robert DORIA.

- 17h30 - 18 h. Les adieux.

Notre voeu initial fut vraiment bien rempli: "FELIX DIES ILLE FUIT !" :
Oui, pour nous, ce 9 AVRIL 1994 fut un jour heureux et bien rempli !

Pierre MONTEILS

Quelques semaines après, c'est un groupe d'une quarantaine de nos adhérents qui a pris en car la route de Prague pour y rencontrer nos amis anciens élèves Tchèques (25 - 31 Mai 1994).

On dénombrait parmi les participants au voyage : Jacques ALLEGRE, Jean BENOIT, René BOSC, Jean BUISSON, Pierre MONTEILS, Henri PIERREDON, Paul RAYNAL, Gaston REY, Gabriel ROUSSENQUE. Robert ROUSSIERE; le groupe était dirigé par Jean MENARD et Georges PINCEMAILLE.

Nous étions attendus à Prague par nos amis de l'Association des Anciens Elèves Tchèques des Lycées français, présidée par Vladimir VOLDRICH (Lycée Daudet 47-48), dans les locaux de la Maison de Bourgogne à Prague, dirigée par Joseph VITEK. Certains d'entre nous ont retrouvé avec une émotion poignante des amis de Lycée que nous n'avions pas vu depuis plus de cinquante ans.

Jean PLLEVKA (Daudet 36-38), Jaromir LISY (Daudet 36- 38), Josef DUBSKY (Daudet 36-37), Jaroslav JAGOS (Daudet 38-39), Moymir KONECNY (Daudet 35-38), Ctirad NOVAK (Daudet 37-39), Vladimir PALACEK (Daudet 39-40). Mais nous avons également été accueillis par des amis plus jeunes présents à Nîmes de 1945 à 1948 et de 1969 à 1973.

Outre Vladimir VOLDRICH nous avons retrouvé Milan JANOUSEK (Daudet 47-48) et plusieurs autres anciens élèves des Lycées Carnot à Dijon (Lycée de garçons) ou Claude Debussy à Saint Germain en Laye (Lycée de Jeunes Filles). Ils nous ont tous décrit les épreuves qu'ils ont traversées sous le joug de gouvernements communistes qui avaient souhaité briser les élites dont ils faisaient partie.

Dès 1993, les travaux de rénovation du lycée entrepris grâce aux crédits accordés par le Conseil Régional ont été suivis de près par notre Association. Les réalisations que nous avions souhaitées ont enfin été menées à bien et le Proviseur Philippe DARBELET en a assuré la progression avec une parfaite maîtrise :

Salle Terrisse en 1993 - Salles d'informatique en 1995 - Salle des professeurs en 1997 - Foyer des lycéens en 1999 - Réfectoire transformé en Self Service sur deux niveaux grâce à la construction de deux mezzanines en 2002 - Sans parler de la rénovation de nombreuses salles de classe et de chambres pour les internes.

En 2004 la construction et la mise en service d'un lieu de vie pour les élèves tchèques a permis de fixer définitivement à Nîmes la section tchèque (des jeunes filles maintenant) dont le maintien avait longtemps été compromis, du fait de difficultés soulevées en raison des coûts d'hébergement à l'extérieur du lycée.

Nîmes de l'ambassadeur de la République) pour organiser une réunion avec des difficultés qui se faisaient jour.

Le point de se terminer. Notre "vieux" état de la cour d'Honneur pour laquelle j'ai organisé une souscription parmi ses adhérents de l'intendance. La somme est cependant toujours en attente. La Région accorde les travaux en 2007.

La tâche n'est pas pour autant terminée.

Des réunions fréquentes. Attribuer en fin de mandat et participer à leur remise. Soutenir certains projets de tutorat. Participer à la vie du Lycée (Administration) : n'est-ce pas un devoir de conscience que nous y avons reçu ?

Nombreux Anciens Elèves nous rejoi-

AILLE - Président.

Bibliographie

Pour rédiger les textes qui concernent toute la partie historique, nous nous sommes appuyés sur les articles et ouvrages suivants :

1. Pierre Monteils, « L'École Buissonnière » dans *Les Cahiers de l'enfance* n°40, novembre 1957, pp.34-45.
 2. Pierre Monteils, « Le lycée de garçons de Nîmes » dans *Intendance et Économat* n°34, avril 1958 (d'après la documentation fournie par Camille Hugues).
 3. Bernard Bastide « La ville dont le prince est un lycée » dans *Calades* n°37, mars 1983, pp. 10-13.
 4. E. Martinenche, « Les origines et l'organisation du Collège de Nîmes » dans *Revue du Midi* n°12, décembre 1894.
 5. Corinne Potay, « Du Collège et Université des Arts au lycée Daudet » dans *Nîmes-Magazine* n°82 (*Les origines : du XIV^e au XV^e siècle*) et n°83 (*Du XV^e au lycée actuel*), septembre 1993.
 6. Aimé Serre, " Les rues de Nîmes du Moyen-Age à nos jours" Collections Espace Sud, Montpellier 1989.
-

Le bicentenaire Spécial "Anciens"

Lycée Alphonse Daudet

Lycée Alphonse Daudet

Le bicentenaire



Spécial "Anciens"